amitel

Rapport d'activité 2024

Sommaire

PAGE 03
Avant-propos

PAGE 04
Accueillir & héberger la jeunesse

Les évolutions de la jeunesse 05
Amitel face à la crise du logement 06
Les logements Amitel: un accès à l'autonomie 07
Une gamme de logements adaptés aux besoins et aux demandes des jeunes entre 18 et 30 ans 07
Le public accueilli 08
Une richesse interculturelle 08
Les jeunes logés dans les résidences sociales et foyers de jeunes travailleurs 10
Une durée de séjour qui s'allonge, freinant les parcours vers l'autonomie 12
Les jeunes logés à la Maison Universitaire Internationale 14
Les jeunes logés dans les logements en indétermination locative 16

PAGE 22
Accompagner & animer

Accompagner vers l'autonomie ; un soutien essentiel à l'accès et au maintien dans le logement 23
Les ruptures de parcours : un accompagnement indispensable pour éviter la précarisation 26
L'accompagnement renforcé et le projet personnalisé : un levier vers l'autonomie 27
L'accès à l'autonomie : un objectif central de l'accompagnement socio-éducatif 28
Les animations collectives : vecteurs de liens et de sociabilité 30
Favoriser l'engagement des jeunes : Conseil de Vie Sociale (CVS) et dynamique #TribuAmitel 32
Présence en ligne et communication 33

PAGE 34
L'ingénierie sociale d'Amitel

La Recyclerie by Amitel : un Tiers lieu contre l'isolement 35
Une programmation 2024 riche, inclusive et collaborative 36
Chiffres clés 2024 36
Un espace au coeur de la démarche inclusive d'Amitel 37
Perspectives de développement 39

PAGE 40
Cap Loji By Amitel

Le public accueilli 41
Consortium Emergence 43
Mobilisation du LOJI'Truck sur le 67 43
Bilan des actions collectives 44
Evènements extérieurs 44

PAGE 46
Communication & Partenariats

Réseaux sociaux et site web 47
Le numérique se renforce 47
Retour sur les nouveaux partenariats 48
Retours sur les actions phares 49

PAGE 50
Gérer, rénover, développer, investir

Gérer : mobiliser les équipes, structurer les outils, consolider l'avenir 51
Rénover : une stratégie au service d'un habitat durable 55
Développer : répondre à la demande, diversifier l'offre 56
Investir : anticiper les besoins, construire l'avenir 56

PAGE 57
Mot de conclusion

PAGE 58
Retours en images

Avant-propos

Préambule du Président

Depuis plus d'un siècle, Amitel accompagne les jeunes dans leur parcours résidentiel, en s'adaptant aux évolutions de la société. L'année 2024 n'a pas fait exception, marquée par un contexte socio-économique incertain qui pèse particulièrement sur les nouvelles générations. Inflation persistante, précarité grandissante, accès au logement de plus en plus difficile : autant de défis qui rendent notre mission plus essentielle que jamais.

Dans ce paysage en mutation, nous avons observé une évolution préoccupante : la santé mentale des jeunes que nous hébergeons est de plus en plus fragilisée. Là où, autrefois, ces difficultés restaient marginales, elles sont désormais récurrentes et préoccupantes. Perte de repères, isolement, anxiété face à l'avenir… Autant de signes qui nous rappellent que le logement ne suffit pas : il doit être accompagné d'un cadre de vie bienveillant, propice aux rencontres et à l'entraide.

L'habitat accompagné, tel que nous le défendons, prend alors tout son sens. Dans un monde où les perspectives d'avenir semblent parfois s'assombrir, nous devons redoubler d'attention pour recréer du lien, de la confiance et de l'espoir. Heureusement, Amitel dispose d'atouts solides : nos résidences offrent des espaces de convivialité, des opportunités de partage et de nombreuses occasions de s'ouvrir aux autres, à travers la vie collective, les activités culturelles, sportives ou gastronomiques.

Mais au-delà des infrastructures, c'est bien la **force du collectif** qui permet à chacun de trouver sa place et de se projeter vers l'avenir. Rien ne remplace la solidarité entre voisins, le soutien d'un pair ou la joie d'un succès partagé. Plus que jamais, notre rôle est d'être des **facilitateurs de rencontres et de liens sociaux**, pour que chaque jeune accueilli puisse se sentir entouré, encouragé et prêt à construire son avenir.

Face aux défis de 2024, nous avons continué à innover et à renforcer notre engagement. Nous avons su adapter notre offre, améliorer nos dispositifs d'accompagnement et développer des initiatives pour mieux répondre aux besoins des jeunes. Mais notre ambition va plus loin : nous devons collectivement œuvrer pour que ces générations puissent envisager l'avenir avec confiance. **C'est ensemble, à travers l'entraide et la bienveillance, que nous redonnerons du sens et de l'espérance.**

Jean Werlen

PRÉSIDENT D'AMITEL

Accueillir & héberger la jeunesse

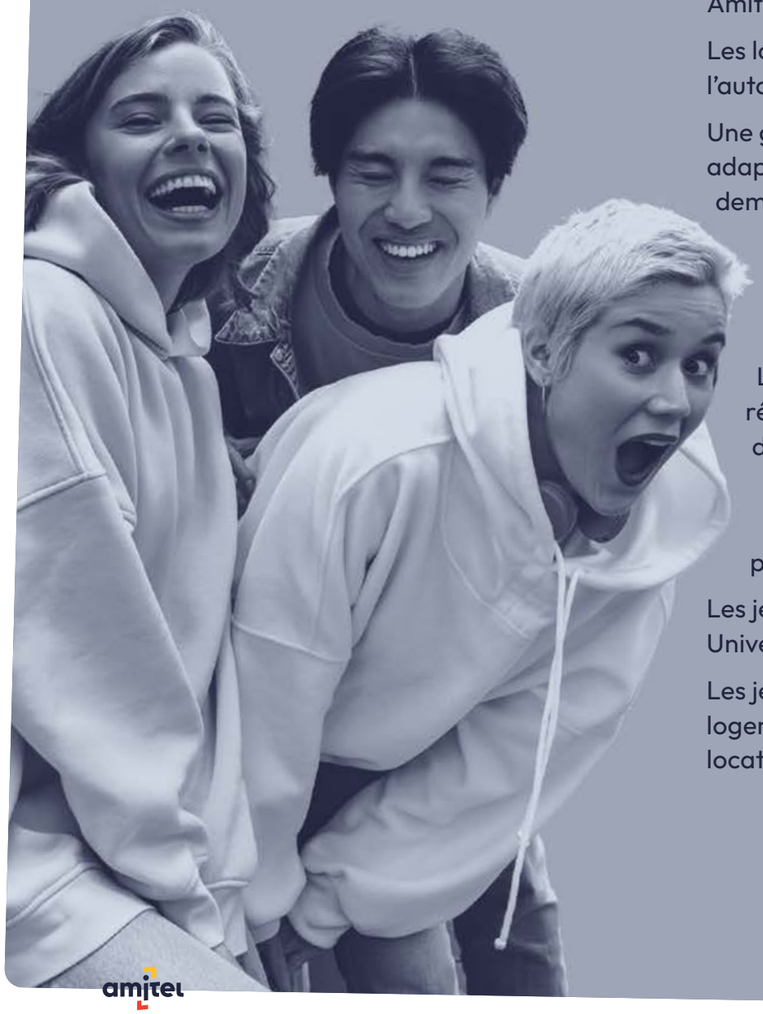

Les évolutions de la jeunesse

Amitel face à la crise du logement

Les logements Amitel: un accès à l'autonomie

Une gamme de logements adaptés aux besoins et aux demandes des jeunes entre 18 et 30 ans

Le public accueilli

Une richesse interculturelle

Les jeunes logés dans les résidences sociales et foyers de jeunes travailleurs

Une durée de séjour qui s'allonge, freinant les parcours vers l'autonomie

Les jeunes logés dans la Maison Universitaire Internationale

Les jeunes logés dans les logements en indétermination locative

Les évolutions de la jeunesse

Comme indiqué dans le rapport commun entre le conseil d'orientation des politiques de jeunesse et le conseil national de l'habitat, les jeunes sont jeunes plus longtemps. Cet effet d'allongement de la jeunesse est documenté[1] : les transitions vers l'âge adulte sont plus longues du fait de l'allongement des études et de la massification du chômage chez les jeunes.

Cette jeunesse, trop souvent assimilée aux seuls étudiants, est multiple. Parmi les 15-24 ans, 42,5% sont en emploi[2], 37,4% sont en études et 18,1% ne sont ni en étude ni en emploi. Les situations hybrides sont extrêmement présentes et plus de 26% occupent un emploi en même temps que leurs études[3].

La porosité de ces statuts complexifie fortement leur accès au logement et la stabilité de leurs droits. En effet, les calculs des aides au logement, de l'allocation de retour vers l'emploi et d'autres allocations, qu'elles soient de droit commun ou proposées par d'autres acteurs, sont dépendantes de leurs statuts. Si les 15-29 ans qui occupent un emploi sont 40,4% à avoir des contrats précaires, ce chiffre passe à 56,9% pour les seuls moins de 25 ans[4]. Ces parcours non linéaires en augmentation, faits de petits contrats, de périodes d'emploi et de chômage, fragilisent d'autant plus les jeunes qu'ils ne sont pas stables dans leur logement. Les différentes réformes de l'assurance chômage[5], comme celle des APL[6], ont plus touché les jeunes et les filets de sécurité existants deviennent de moins en moins protecteurs.

Ces évolutions ont des conséquences extrêmement fortes sur leurs parcours et leur mobilité sociale[7]. En effet, un rapport parlementaire s'appuyant sur les travaux de France stratégie[8] démontre la forte baisse de la mobilité sociale des jeunes depuis les années 2000 et une assignation à la catégorie sociale des parents.

Les jeunes sont donc plus nombreux et plus précaires qu'avant et les logements sont plus rares. Plusieurs crises du logement se sont succédées ces dernières décennies. La crise immobilière de 2022 a renforcé les difficultés d'accession au logement pour une grande partie des ménages[9]. Les locataires qui souhaitaient acheter se retrouvent bloqués et la fédération nationale de l'immobilier (FNAIM) a montré une baisse de 34% du nombre de biens mis à la location sur le marché entre l'été 2022 et l'été 2023[10].

Parallèlement, le marché de la construction neuve peine à se développer et c'est également le cas pour le logement social où seulement 85 000 logements ont été agréés en 2023 contre 100 000 par an entre 2008 et 2019.

En 2023, il manquait, selon l'Union Etudiante, 600 000 logements étudiants[11]. La même année, sur la totalité des demandes réalisées sur le site internet d' AmitelL, 74% n'ont pas pu être honorées par manque de disponibilité. Du fait notamment de la crise de la construction, les locataires consacraient 6,3% de leur budget dans leur logement en 1963, en 2013 ce chiffre est passé à 26%[12]. Et pour les jeunes, ce taux est encore plus élevé : selon l'enquête sur le coût de la vie étudiante de l'Unef de 2023, il était de 60,58%[13].

[1] librairie-sciencespo.fr/livre/9782200631352-sociologie-de-la-jeunesse-7e-edition-olivier-galland/
[2] insee.fr/fr/statistiques/7936590#titre-bloc-5
[3] injep.fr/publication/les-chiffres-cles-de-la-jeunesse-2024/
[4] inegalites.fr/spip.php?page=article&id_article=1615
[5] dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/9b0bc3e2ed2043b657b2873ac4a8f8e7/Dares_DE_%C3%A9ligibilit%C3%A9_AC.pdf
[6] ipp.eu/wp-content/uploads/2021/07/aides-logement-temps-reel-evaluation-impact-juillet-2021.pdf
[7] assemblee-nationale.fr/xdyn/16/rapports/cec/l16b2434_rapport-information
[8] strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2024-rapport-mobilite_sociale_des_jeunes-mars.pdf
[9] anil.org/lumiere-sur-crise-logement-comprendre-lever-blocage/
[10] fnaim.fr/communiquepresse/1867/10-tension-sur-le-marche-locatif-la-penurie-de-logements-est-la.html
[11] drive.google.com/file/d/12QSsVDOMxsTS3AvY_XYzPljyA4CuBXIJ/view
[12] assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-eco/l15b4817_rapport-information.pdf
[13] unef.fr/wp-content/uploads/2024/08/Enquete-sur-le-cout-de-la-vie-etudiante-2023.pdf

Amitel face à la crise du logement

Dans un contexte économique et social marqué par des transformations rapides, la question du logement des jeunes selon le COJ (Conseil d'orientation des politiques de jeunesse) ne cesse de revenir au cœur des débats publics.

Pour nombre de jeunes, l'accès à un logement digne et accessible apparaît comme une condition sine qua non pour envisager l'autonomie, la stabilité et, plus encore, une insertion professionnelle réussie. Pourtant, force est de constater que cette dimension essentielle à la vie quotidienne constitue aujourd'hui un obstacle majeur pour un grand nombre d'entre eux.

L'ampleur de la crise du logement est sans précédent: près de 5 millions d'adultes (dont 1,3 millions âgés de 25 ans et plus) vivent chez leurs parents, soit un chiffre en hausse de 250 000 personnes en 7 ans. Et le nombre de personnes mal-logées atteint désormais 4,2 millions, sur 68,4 millions d'habitants. Ce chiffre, qui reflète la réalité quotidienne de millions de Français, souligne l'urgence d'une action décisive.

La question du logement des jeunes ne se réduit pas à un enjeu isolé, mais fait partie d'un problème de société plus vaste, d'une crise structurelle qui frappe l'ensemble du pays. Les jeunes générations sont confrontées à une précarisation croissante, à une décohabitation tardive et à des ressources financières insuffisantes pour accéder à un logement stable. Leur autonomie résidentielle est ainsi compromise, ce qui constitue un frein à leur insertion professionnelle. Un toit, plus particulièrement « un logement stable et adapté », est en effet une condition indispensable à l'épanouissement personnel et à la réussite professionnelle.

Bien que des initiatives existent, que de nombreuses solutions émergent localement grâces aux acteurs de terrain, associant Action Logement ou le secteur HLM, et que des politiques publiques visant le développement de l'alternance ou l'insertion des jeunes en situation de vulnérabilité et que les plans Logement d'abord ou de lutte contre la pauvreté soient mis en place pour répondre à ce défi, ces dispositifs demeurent fragmentés, insuffisamment coordonnés et loin de répondre adéquatement à l'ampleur des besoins[14].

[14] jeunes.gouv.fr/sites/default/files/2025-01/coj-cnh---rapport-logement-des-jeunes-adopt-pdf-4529.pdf

Les logements Amitel : un accès à l'autonomie

Disposer d'un logement stable et décent est un besoin primaire et un droit opposable, ce qui est essentiel pour permettre l'autonomie à partir de laquelle un jeune peut construire sa vie. Sans un lieu de vie stable, il devient difficile de développer des relations sociales, se concentrer sur ses études ou son travail, s'intégrer dans le vie de la cité.

Le logement joue également un rôle essentiel dans la construction de l'identité et du bien-être d'une personne. En juin 2024, lors de la semaine du logement des jeunes, des participants ont répondu à la question : que représente pour toi le logement ? Et le mot SÉCURITÉ est arrivé en tête ! Avoir un chez-soi permet au jeune de se sentir en sécurité, autonome et en contrôle de sa vie, ce qui peut renforcer sa confiance en lui et sa capacité à s'intégrer socialement.

Les jeunes sont les premières victimes de la crise du logement actuelle, leurs parcours de vie s'en trouvent particulièrement entravés. Précarité, coût élevé des loyers, discrimination dans l'accès, difficulté à trouver un logement stable, constituent autant d'obstacles avérés au sein des trajectoires de vie des jeunes.

Amitel propose une gamme de logements adaptés aux besoins et aux demandes des jeunes entre 18 et 30 ans et lève les freins à l'insertion locative des jeunes.

Une gamme de logements adaptés aux besoins et aux demandes des jeunes entre 18 et 30 ans

Gestionnaire de 544 logements situés dans le Bas-Rhin dont 52 en intermédiation locative et en location directe, Amitel propose une gamme de logements allant de la chambre meublée au T3. Amitel combine modernité et convivialité en offrant bien plus que des logements. Avec des espaces adaptés à un mode de vie actif et des services pensés pour simplifier le quotidien, Amitel crée un environnement où chacun se sent chez soi. Amite développe des services qui visent à favoriser l'autonomie et le travail en réseau.

Le public accueilli en 2024

Le site internet constitue le principal point de contact avec Amitel, mais de nombreux jeunes nous sollicitent également par téléphone, par email ou en se rendant directement dans les résidences.

Les jeunes accueillis rencontrent souvent des **difficultés multiples**, notamment d'ordre économique. Leurs revenus sont souvent précaires, instables, et insuffisants pour garantir leur solvabilité auprès de bailleurs classiques. Ce contexte rend l'accès au logement encore plus complexe pour eux.

Il n'est d'ailleurs **pas rare que des jeunes prennent contact avec l'équipe d'Amitel avant même leur arrivée**, afin de faire un point sur leur situation financière, anticiper leur budget ou mieux comprendre les conditions d'accès au logement. Cet accompagnement en amont témoigne de la volonté des jeunes de se projeter dans une vie autonome, mais aussi de l'importance d'un soutien personnalisé et accessible.

Nous avons enregistré **3 429 demandes en 2024**, soit en moyenne **9** demandes par jour. **Les demandes ont diminué de 16% en comparaison de l'année 2023** puisque seuls les logements disponibles sont affichés.

Derrière les 3 429 demandes de logement enregistrées en 2024, se trouvent 1 976 jeunes. Cela signifie qu'en moyenne, chaque jeune a formulé 1,7 demande. Ce chiffre cache une réalité plus complexe : certains jeunes n'hésitent pas à renouveler leur démarche à plusieurs reprises, allant parfois jusqu'à déposer plus d'une dizaine de demandes. Une telle persistance témoigne de leur grande motivation, mais surtout de l'urgence de leur situation et de la détresse ressentie face à la difficulté d'accéder à un logement stable. Strasbourg est en effet en zone tendue : l'offre de logements est insuffisante et les jeunes doivent user de persévérance pour trouver un toit.

Cette évolution des demandes en 2024 par rapport à l'année 2023 s'explique par le manque de logements disponibles. En effet, la durée de séjour et le nombre de nuitées a augmenté en 2024 ce qui engendre une diminution du taux de rotation et donc moins de propositions locatives sur le site internet. Sur la totalité des demandes réalisées sur le site internet, **13,80% des jeunes ont obtenu un logement à Amitel** (contre 16% en 2023).

Les principaux motifs de refus sont les suivants :

- Résidence complète 76%
- Revenus trop élevés 20%
- Trop âgé 4%

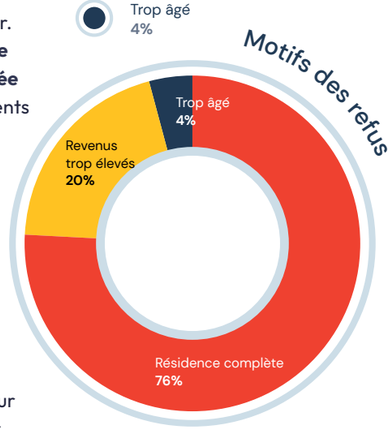

Au cours de l'année 2024, Amitel a logé (toutes résidences confondues) **840 jeunes** (+ 1,33% par rapport à 2023) dont **360 nouveaux jeunes** (- 6,25%) pour **182 607 nuitées** (+ 0,17% par rapport à 2023). **Le taux d'occupation moyen est de 93,57%** (+ 0,07% par rapport à 2023).

Les jeunes, tout comme l'année précédente restent assez longtemps dans leur logement ce qui freine le taux de rotation.

Évolution 2023/2024	Tous les logements
Nb de jeunes	+ 1,33 %
Nb de nuitées	+ 0,18 %
Taux d'occupation	+ 0,07 %

Aussi, dans toute l'Europe, l'âge de la première décohabitation s'est élevé. En France, 53% des jeunes de 20 à 24 ans vivaient chez leurs parents en 2005. Ils étaient 72% en 2020[15].

Le phénomène des "Tanguy", faisant référence aux jeunes restant hébergés, ou revenant vivre après leur majorité chez leurs parents, confirme l'existence de freins multiples à l'autonomie résidentielle des jeunes: une solvabilité trop faible, une offre peu disponible de logements abordables et des loyers trop élevés.

La dernière enquête de la Fondation Abbé Pierre[16] révèle qu'en 2024, **4,2 millions de personnes sont non ou mal logées et 2.7 millions en attente d'un logement social.**

[15] shs.cairn.info/sociologie-de-la-jeunesse--9782200631352-page-131?lang=fr
[16] fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/2024-05/Les%20Tanguy-le%20retour.pdf

Une richesse interculturelle au cœur de la Tribu Amitel

La population accueillie par Amitel est composée de 46 % de jeunes français et 54 % de jeunes étrangers, représentant un véritable brassage culturel, caractéristique forte de notre projet.

Cette diversité des origines est au cœur de l'identité d'Amitel. Elle incarne pleinement l'esprit de la « Tribu Amitel », fondée sur l'échange, l'ouverture et l'enrichissement mutuel. La cohabitation de jeunes venus d'horizons différents crée un environnement stimulant, propice à la découverte et à la tolérance.

Vivre à Amitel, c'est ainsi faire l'expérience concrète du vivre-ensemble, dans un cadre bienveillant où les différences deviennent des ressources.

Parmi les 54 % de jeunes étrangers, Amitel accueille un large éventail de nationalités, issues des quatre coins du monde. Ce cosmopolitisme permet à chacun de voyager sans quitter Strasbourg, à travers les rencontres, les échanges du quotidien et les événements interculturels proposés par l'équipe.

TOP 10
des nationalités en 2024

FRANCE	46 %	↑
TURQUIE	7 %	↓
USA	4 %	=
MAROC	4 %	=
ESPAGNE	2 %	=
ÉGYPTE	2 %	=
CHINE	2 %	=
LIBAN	2 %	=
ITALIE	2 %	↓
SÉNÉGAL	2 %	↑

Les jeunes logés dans les résidences sociales et foyers jeunes travailleurs

Résidences Soleure, Krutenau et Alter&Toît

Résidence	Soleure	Krutenau	Alter&Toît	Total
Nombre de jeunes logés durant l'année 2024	260	130	150	**540**
Nombre de nouveaux jeunes arrivés en 2024	136	53	72	**261**
Nombre d'arrivées en 2024*	181	54	93	**328**

* un jeune peut faire plusieurs séjours, c'est le cas notamment des apprentis

Un public jeune, au cœur de la mission d'Amitel

En 2024, l'âge moyen des jeunes accueillis au sein des résidences Amitel est de **23 ans**. L'un des critères d'admission repose sur une tranche d'âge comprise entre 18 et 30 ans, mais la majorité des résidents sont dans les premières années de ce parcours vers l'autonomie.

Plus précisément, 78,5 % des résidents ont moins de 25 ans, une part en légère hausse par rapport à 2023 (76 %).

La répartition par tranches d'âge est la suivante :

- 34,5 % ont entre 18 et 21 ans,
- 44 % entre 22 et 25 ans,
- 18,8 % entre 26 et 30 ans.

Enfin, 2,7 % des résidents ont 30 ans ou plus. Dans ces situations, l'équipe Amitel met en place un accompagnement personnalisé renforcé, afin de les orienter progressivement vers un logement adapté à leur situation et à leur parcours de vie.

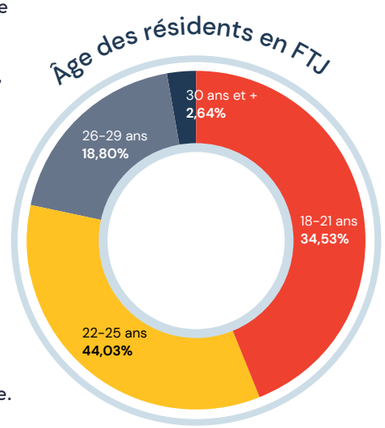

+2%

16%

sont en CDI

16% sont en CDI, (en augmentation de 2% par rapport à 2023)

Quant à l'activité des résidents de nos résidences sociales et foyers jeunes travailleurs, 82.48% ont une activité rémunérée (CDI, CDD, apprentissage, intérim, stage, formation pro, service civique, etc.) avec une majorité d'apprentis (21%) et de stagiaires (23%) mais seuls 16% ont une stabilité assurée par un CDI.

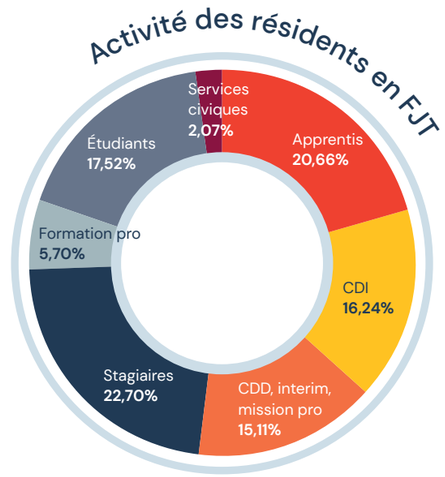

Une majorité de jeunes en situation de grande précarité

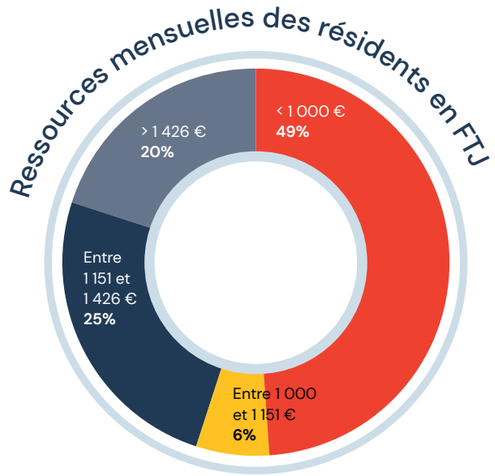

Côté ressources financières, 67.5 % des résidents d'Amitel vivent sous le seuil de pauvreté, fixé à 1 216 € par mois par l'INSEE.

Près de la moitié (49 %) disposent de moins de 1 000 € par mois pour vivre.

À Amitel, la précarité n'est pas une exception : elle est la norme pour une large part des jeunes accueillis. Leurs faibles revenus rendent particulièrement difficile l'accès à un logement autonome dans le parc privé, et soulignent l'importance de proposer des solutions à la fois abordables, sécurisantes et accompagnées.

Alors que l'APL avait pour but de solvabiliser les résidents en réduisant le coût de leur logement, la mise en place de la contemporanéité du calcul des ressources a impacté le montant des aides allouées et surtout exclu du bénéfice de l'APL les résidents qui ont des revenus salariés dès leur arrivée. Avec ces modes de calculs seuls 312 résidents sur les 540 présents en 2024 dans nos 3 résidences sociales soit seulement 58 % ont bénéficié de l'APL.

Le taux moyen de couverture des redevances par l'APL est de 28% par rapport au chiffre d'affaire global.
(ci-dessous une illustration de l'évolution des aides)

312/540
58%
ont bénéficié de l'APL

Aide	Libellé	Date début	Date fin	Montant	Indus
APL	Aide mois 1/2024	01/01/2024	31/01/2024	**26,00€**	
APL	Aide mois 2/2024	01/02/2024	29/02/2024	**77,00€**	
APL	Aide mois 3/2024	01/03/2024	31/03/2024	**77,00€**	
APL	Aide mois 4/2024	01/04/2024	30/04/2024	**77,00€**	
APL	Aide mois 5/2024	01/05/2024	31/05/2024	**109,00€**	
APL	Aide mois 6/2024	01/06/2024	30/06/2024	**109,00€**	
APL	Aide mois 7/2024	01/07/2024	31/07/2024	**109,00€**	
APL	Aide mois 8/2024	01/08/2024	31/08/2024	**45,00€**	
APL	Aide mois 9/2024	01/09/2024	30/09/2024	**45,00€**	**45,00€**
APL	Aide mois 10/2024	01/10/2024	31/10/2024	**50,00€**	**50,00€**
APL	Aide mois 11/2024	01/11/2024	30/11/2024	**162,00€**	**162,00€**
Rappel APL	Régularisation de l'aide du 12/2023 au 10/2024	01/12/2023	31/10/2024	**65,96€**	

Une durée de séjour qui s'allonge, principalement en raison des tensions sur le logement

En 2024, **les jeunes accueillis à Amitel restent en moyenne 12,4 mois**, soit 377 jours, contre 10,5 mois (322jours) en 2023. Cette hausse de près de deux mois s'explique principalement par les difficultés croissantes à accéder à un logement à la sortie du dispositif.

Beaucoup de jeunes souhaiteraient pouvoir quitter leur logement plus tôt, notamment après avoir atteint une certaine stabilité professionnelle. Mais la pénurie de logements abordables, les critères d'accès stricts dans le parc privé, ainsi que la précarité de leur situation financière limitent fortement leurs perspectives de départ.

Si d'autres facteurs peuvent également intervenir, cette tension persistante sur le marché du logement reste la principale cause de l'allongement des séjours, avec pour conséquence un taux de rotation plus faible et une capacité d'accueil réduite pour les nouveaux jeunes en attente.

Selon le rapport de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale sur le logement et la précarité des étudiants, des apprentis et des jeunes actifs, cette crise du logement s'explique par les difficultés d'insertion des jeunes sur le marché du travail et par une production insuffisante de logements pour faire face à la demande.

Le nombre de places de logements dédiés aux jeunes est extrêmement limité au vu de la demande. En outre, les taux de rotation dans les différents parcs locatifs sont grippés: les jeunes habitant le parc dédié comme les FJT ont de plus en plus de mal à sortir vers du logement locatif privé ou social, ces derniers étant bloqués notamment par le manque d'accès à la propriété de leurs propres locataires.

Depuis 2000, les prix de l'immobilier ont augmenté quatre fois plus vite que les revenus des ménages et représentent une dépense difficile à assumer pour les étudiants et les jeunes actifs.

Les jeunes ont ainsi un taux d'effort net consacré au logement deux fois supérieur à la population générale. Ce taux est de 22% pour les 18-25 ans et 18,5% pour les 25-29 ans contre 10,3% pour la population générale. Le logement représente 60% du budget des étudiants[17].

[17] assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-eco/l15b4817_rapport-information

Témoignages de résidents concernant leur séjour

Je souhaite vous remercier pour avoir accueilli nos 2 filles au sein de vos résidences. La recherche de logement sur Strasbourg n'est pas facile comme vous le savez. Mais vous avez pu trouver des solutions qui ont permis à nos filles de passer une année scolaire confortablement installées.Vous avez su être disponibles au moment souhaité.

Maman d'Émeline et Esther

J'ai passé plusieurs années au sein des résidences Krutenau et Pharied dirigées par Amitel. Arrivé à Strasbourg pour mon premier emploi en pleine période COVID, j'ai été très bien accueilli. La responsable de la résidence, très sympathique et réactive, m'a bien aidé pour mes démarches administratives (CAF) et a toujours été très efficace pour m'aider à régler les petits problèmes liés au studio (internet).

Les différents logements que j'ai occupé étaient très fonctionnels, propres et agréables à vivre.

Arrivé à la fin de la période d'occupation, Amitel m'a accompagné dans mes démarches de recherches pour un nouveau logement. Amitel m'a servi de véritable tremplin pour pouvoir accéder en toute sérénité à l'acquisition de mon premier appartement. **Romain**

Les jeunes logés à la Maison Universitaire Internationale

La MUI, une résidence pour les étudiants étrangers dans le cadre d'échanges internationaux

Logements	Nombre de jeunes logés durant l'année 2024	Nombre de nouveaux jeunes arrivés en 2024
Total des logements à la MUI	239	78

Ils ont en moyenne 23 ans

La grande majorité des résidents de la Maison Universitaire Internationale a entre 18 et 25 ans (78%).

9% d'entre eux ont 30 ans ou plus. En effet la MUI n'a pas de limite d'âge, elle héberge parmi les étudiants des doctorants et post-doctorants qui sont plus âgés que les autres résidents.

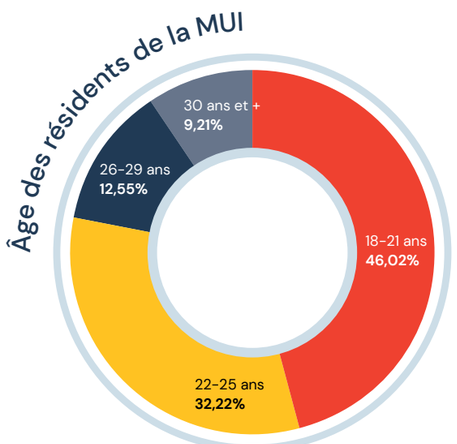

La Maison Universitaire Internationale : un public 100 % étudiant, aux profils variés

La Maison Universitaire Internationale (MUI) accueille exclusivement des étudiants étrangers, représentant une diversité de niveaux d'études et de parcours. En 2024, la répartition est la suivante :

Niveau d'étude	Nombre de résidents	Pourcentage
Licence	100	42%
Master	72	30%
Doctorat et postdoctorat	67	28%

Des ressources limitées pour une majorité d'entre eux

Les étudiants en licence et en master disposent de ressources financières très limitées. Ils dépendent essentiellement de l'aide de leur entourage, des bourses sur critères sociaux, et parfois de l'aide personnalisée au logement (APL). Toutefois, on observe un durcissement des critères d'attribution des aides, ainsi qu'une complexification des démarches, qui peuvent fragiliser davantage les étudiants les plus précaires.

En revanche, les doctorants et post-doctorants disposent d'un statut salarié :

- Les doctorants perçoivent en moyenne 1 594 € nets par mois,
- Les post-doctorants, quant à eux, touchent environ 2 100 € nets mensuels.

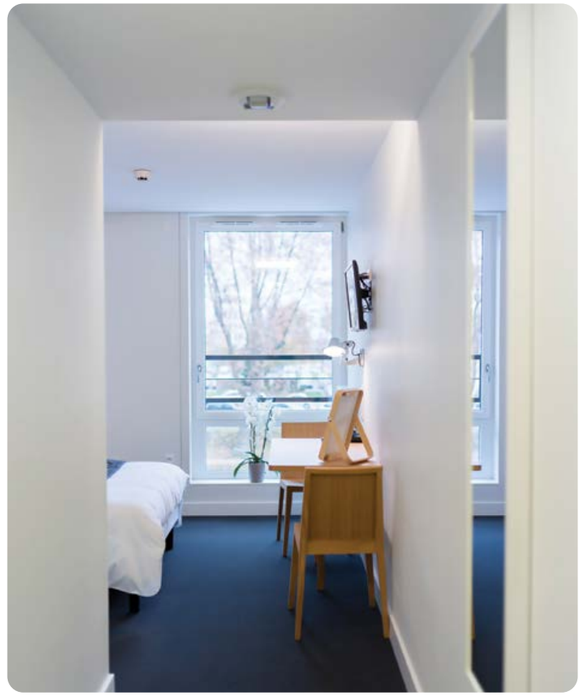

Une durée de séjour en hausse

En 2024, la durée moyenne de séjour à la MUI est de 1 an et 8 mois, soit 608 jours. Cela représente une hausse de 3 mois par rapport à 2023. Cette évolution peut s'expliquer par la longueur des cursus, notamment en master et doctorat, mais aussi par les difficultés à accéder à un logement stable en dehors d'Amitel.

+3mois

608

durée du séjour en jours

Les jeunes logés dans les logements en intermédiation locative (IML)

Jeu de Paume, 130 Grand Rue, Thurot et Pharied

Vulnérabilité économique : un obstacle majeur à l'accès au logement

La précarité financière touche une majorité des jeunes accueillis par Amitel dans le cadre de l'intermédiation locative.

L'accès au logement devient alors un véritable parcours du combattant :

- Les loyers élevés, même dans le parc social, restent hors de portée pour beaucoup ;
- Les exigences des bailleurs en matière de garanties ou de revenus stables sont difficilement compatibles avec des situations professionnelles précaires ;
- Les aides existantes ne suffisent pas à combler l'écart entre les ressources disponibles et le coût réel d'un logement autonome.

En d'autres termes, la pauvreté monétaire constitue un frein structurel à l'accès au logement pour de nombreux jeunes. C'est précisément pour répondre à cette réalité qu'Amitel propose des logements à loyers maîtrisés, accompagnés d'un soutien individualisé, pour favoriser un parcours vers l'autonomie.

Depuis 2001, l'indice des loyers d'habitat dans le secteur social et le secteur libre a augmenté de 30 % et le taux d'effort net des jeunes de 18 - 25 ans est de 22 % , et de 18,5 % pour les 22 - 29 ans et de 10,3 % pour la population générale[18]. Parmi les jeunes n'ayant jamais eu d'expérience de logement autonome, 66% déclarent avoir déjà envisagé de quitter le domicile parental[19], citant comme frein principal à la décohabitation le coût du logement.

Pour comparer la situation au niveau européen du prix des loyers dans les capitales par rapport au revenu des jeunes de moins de 25 ans, le reste à vivre après paiement du loyer est de - 412 euros à Paris, quand il est de + 182 euros à Barcelone ou + 587 euros à Berlin.

Cap'loji by Amitel conseille et accompagne les sous locataires dans leur projet locatif autonome : aide aux démarches administratives, recherche de logement et préparation au déménagement.

C'est la précarité dans l'emploi qui a le plus augmenté pour les jeunes de moins de 25 ans passant de 18,7 % en 1982, à 57 % en 2022 quand elle est restée stable pour toutes les autres catégories d'âge, entre 7 % en 1982 et 15, 3 % en 2022[20].

Face à la spécificité des besoins des jeunes travailleurs ou en insertion qui ne bénéficient pas de la même stabilité dans les allocations, l'offre de logement en iml répond à ces spécificités de l'emploi des jeunes (précarité des contrat, faible rémunération).

Logements	Nombre de jeunes logés durant l'année 2024	Nombre de nouveaux jeunes arrivés en 2024
Total des logements en IML	61	21

[18] assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-eco/l15b4817_rapport-information.pdf
[19] injep.fr/publication/barometre-djepva-sur-la-jeunesse-2018/
[20] inegalites.fr/taux-de-chomage-par-age#:~:text=Entre%201975%20et%202020%2C%20le,au%20ch%C3%B4mage%20que%20leurs%20a%C3%AEn%C3%A9s

Les logements en IML : un public plus âgé et partiellement stabilisé

Les jeunes résidant dans les logements en Intermédiation Locative (IML) sont en moyenne plus âgés que ceux accueillis dans les foyers de jeunes travailleurs. Leur âge moyen est de **24 ans**, avec 30 % âgés de plus de 25 ans, dont 8 % ont 30 ans ou plus.

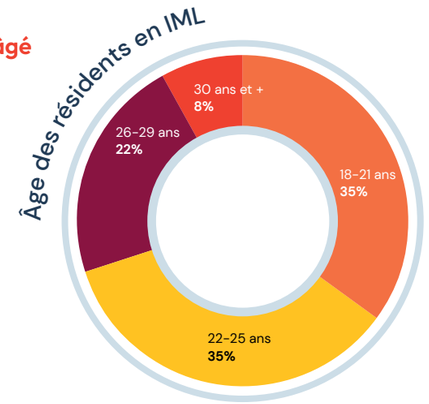

Une situation socio-professionnelle contrastée

Les résidents en IML affichent une situation socio-professionnelle plus stable que la moyenne des autres jeunes hébergés par Amitel. Ainsi, 30 % sont en contrat à durée indéterminée (CDI) contre 16% en résidence.

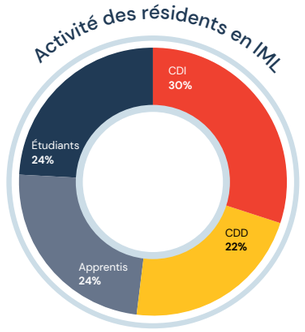

Toutefois, **70 %** ne sont pas encore en situation de stabilité professionnelle, répartis comme suit :

- 22 % en CDD ou en intérim,
- 24 % en contrat d'apprentissage,
- 24 % sont étudiants.

Pour ces jeunes sans CDI, accéder à un logement autonome dans le parc privé est souvent impossible, en raison des garanties demandées. Pour beaucoup, leur logement chez Amitel représente la seule solution accessible et sécurisante, adaptée à leur parcours.

Amitel est très souvent la seule porte ouverte adaptée à leur situation qu'ils ont trouvée.

Des revenus moyens variables selon les résidences, en lien avec le type de conventionnement et les loyers

Les jeunes hébergés en IML disposent d'un revenu moyen mensuel de 1 161 € net, mais ce chiffre varie sensiblement selon les résidences. Voici la répartition par site :

- Pharied : 1 490 €
- JDP : 1 109.5 €
- Grand Rue : 1 258 €
- Thurot : 1066 €

Ces disparités s'expliquent principalement par deux facteurs complémentaires :

Le type de conventionnement des logements :

- JDP et Thurot sont conventionnés en PLAI et PLUS, avec des loyers accessibles ciblant des jeunes aux revenus modestes.
- Grand Rue et Pharied, en revanche, sont conventionnés en PLS, ce qui implique des loyers plus élevés, accessibles à des jeunes disposant de revenus plus importants.

Cela explique notamment les revenus plus élevés observés à Pharied.

La surface moyenne des logements :

- À Grand Rue, les logements sont plus petits, ce qui réduit mécaniquement le montant des loyers. Cela permet à des jeunes avec des ressources plus faibles de pouvoir les assumer, malgré le conventionnement PLS.
- À Pharied, les surfaces sont plus grandes, entraînant des loyers plus élevés, et donc une sélection indirecte de jeunes avec des ressources plus solides.

Ces éléments témoignent de la capacité d'Amitel à proposer une offre de logements adaptée à des profils variés, en combinant différents niveaux de loyers et typologies de logements, tout en maintenant une exigence d'accessibilité.

L'intermédiation locative vise à garantir un accès au logement décent pour toutes et tous, même si les filets de sécurité de droit commun sont en baisse. Entre 2017 et 2022, l'Etat a économisé 15 milliards d'euros sur les aides personnelles au logement (APL) qui s'adressent spécifiquement aux personnes dont les ressources sont peu élevées, et parmi lesquelles les jeunes sont fortement représentés. [21] Malheureusement, l'aide du groupe Action Logement (organisme paritaire géré par les partenaires sociaux)[22] Visale ne fonctionne pas en intermédiation locative : location/sous location. Si les parents ou un tiers de confiance ne peuvent se porter garants, il faut alors se tourner vers des dispositifs payants.

Pourtant l'intermédiation locative continue de soutenir le parcours résidentiel des jeunes qui ont un projet locatif autonome à court ou moyen terme.

Garantme

Si le jeune n'a pas de garant physique, il peut faire appel à une assurance privée de loyers impayés.

Garantme : ce dispositif vient en remplacement de la garantie Visale qui n'est pas acceptée pour les sous-locations. Les profils les plus vulnérables, notamment les intérimaires, ne sont pas éligibles[23].

Cap'loji by Amitel conseille et accompagne les sous-locataires dans leur projet locatif autonome : aide aux démarches administratives, recherche de logement et préparation au déménagement. Le service a réalisé :

- 188 entretiens de suivis dont 94 dans les logements.
- 10 demandes de logement social.
- 4 demandes d'Accord Collectif Départemental..
- 1 sortie en parc social et 20 sorties en parc privé.

Quelques témoignages

Je suis arrivée à Strasbourg en Septembre 2022 dans le cadre de mes études. Je suis venu du Sud de la France pour poursuivre mon cursus scolaire d'ingénieure au sein de l'école Nationale du Génie de l'eau et de l'environnement à Strasbourg. Étant en contrat d'apprentissage, je devais me rendre toutes les 2-3 semaines à l'entreprise pour laquelle je réalise mon apprentissage chez SUEZ Eau France en région Parisienne.

Cela était très éprouvant pour moi de travailler à l'école de manière acharnée car le niveau d'attentes était élevé et je voulais absolument réussir, j'ai donc beaucoup fourni d'efforts et de travail. En période d'entreprise, je souhaitais être une bonne salariée et donc je m'investissais énormément dans mon emploi pour répondre aux attentes et objectifs de mon employeur.

Le rythme de mon apprentissage était donc intense et les allers retours fréquents entre la région Parisienne et Strasbourg me demandaient de l'organisation et d'avoir un logement convenable à Strasbourg.

J'ai donc trouvé à Strasbourg un des logements proposé par Amitel et je m'y sentais bien , ce qui m'a permis d'avoir un confort de vie qui m'aidait au quotidien dans mes projets.

Strasbourg est une très belle ville, où il y fait bon vivre. Les architectures sont magnifiques, les parcs et cours d'eau font le charme de cette ville. La vie étudiante est riche, les activités culturelles et de loisirs sont très présentes. Ce fut un réel bonheur de vivre mes 3 dernières années d'études à Strasbourg.

Merci à Amitel et à son équipe pour avoir accepté mon dossier de logement. Je les remercie pour m'avoir accompagné dans mes démarches, et pour toute l'animation sociale et divertissante afin d'apporter du lien et des activités très sympathiques au sein des habitants. **Emma**

En 2017, je venais d'avoir 14 ans et j'ai dû quitter le Mali. Je suis arrivé à Paris pour quelques mois où j'ai été hébergé à l'Aide sociale à l'enfance. N'ayant pas trouvé de formation, j'ai rejoint une famille d'accueil à Vigy, un petit village d'agriculteurs près de Metz. J'y suis resté presque 1 an. J'ai le souvenir d'un encadrement très strict : on devait se lever à 6h, le couvre-feu était à 22h, il n'y avait pas de sorties prévues et pas souvent de bons gâteaux à la cantine.

A 15 ans, une famille d'accueil m'a hébergé jusqu'à 17 ans. Je me suis fait beaucoup d'amis, je pouvais sortir, jouer dans le jardin et j'avais le droit de regarder la télévision. J'ai obtenu mon brevet. A ce moment-là, ma référente sociale a pris rdv à la Préfecture pour déposer une demande de titre de séjour vie privé et familiale. Avec le recul, j'aurais préféré faire une demande de nationalité. J'ai obtenu un récépissé d'un an jusqu'à mes 18 ans, date à laquelle j'ai pris le relais sur mes démarches. A partir de là, la Préfecture ne m'a délivré qu'un récépissé de 3 mois renouvelables. Ce fut un coup dur car avec un récépissé de 3 mois, je n'ai pas pu engager toutes les démarches que j'aurais aimé : le permis par exemple. Je n'ai pas pu passer le bac (je voulais devenir infirmier) car je devais trouver un stage, un emploi et un logement mais les employeurs n'acceptent pas souvent les récépissé de 3 mois renouvelables.

J'ai pourtant continué à rêver et obtenu mon cap boulanger pâtissier avec les encouragements des professeurs. J'avais parfois le sentiment d'être bloqué dans mes démarches d'autonomie et je suis devenu un peu agressif avec mon entourage. J'étais mal dans ma peau. J'ai cependant travaillé à Metz mais certains patrons ont parfois profité de ma situation administrative instable pour par exemple ne pas me payer mes heures supplémentaires ou mes heures de nuit. A 20 ans, j'ai trouvé un cdi au match de Souffelweyersheim et je loge à Amitel à Strasbourg depuis septembre 2023. J'ai pu tourner la page de ma vie à Metz. J'ai également pris un avocat pour m'aider dans mes démarches auprès de la Préfecture et obtenir une carte de séjour. Mon dossier de Metz a pu être transféré à Strasbourg et je devrais recevoir mon titre de séjour sur le fondement des dispositions de l'article L. 423-22 du CESEDA.

Mes parents me manquent beaucoup car ça fait 6 ans que je ne les ai pas vus. Nous communiquons via Whats'App. Quand mes amis partent à New York ou en Suisse, je ne peux pas partir avec eux à cause de mon récépissé qui m'impose de rester en France. Avec le titre de séjour, je pourrais voyager avec eux. J'ai le sentiment d'avoir perdu 3 ans de ma vie et je souffre de ces démarches administratives complexes.

Depuis que je suis à Strasbourg, ça va beaucoup mieux. Amitel m'aide dans l'accès à mes droits. J'ai pu avoir un logement dans la résidence Soleure pendant presque 1 an et intégrer un studio en intermédiation locative pour 18 mois renouvelable 6 mois le 1/05/24. Un de mes rêves s'est réalisé. Mais je souhaite faire ma vie en autonomie complète et intégrer un logement dans le parc social ou privé avec un petit chat. Je circule en trottinette mais je ne me sens pas en sécurité et il me tarde de pouvoir passer mon permis de conduire dès que j'aurais mon titre de séjour.

Je pourrais également mieux négocier mes contrats de travail avec un titre de séjour. Je souhaite juste être intégré dans la société comme un citoyen à part entière sans être discriminé du fait de mon récépissé ou de ma couleur de peau. Je connais ma valeur et je reste calme face aux situations complexes. Parfois, j'ai le sentiment qu'on m'ignore mais je reste positif et je tiens le coup. Je demande juste le respect et prends sur moi et reste patient. Après le code et le permis, j'aurais plus de facilités à trouver un nouvel emploi dans la mode et un logement.

Gueye

[21] union-habitat.org/sites/default/files/articles/pdf/2022-09/rapport_au_congres_2022_-_les_aides_personnelles_au_logement_pilier_du_modele_hlm.pdf

[22] Le groupe gère la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC), versée par les entreprises du secteur privé de plus de 50 salariés. L'ADN du groupe est le lien emploi-logement et sa mission est d'utilité sociale. Les emplois de la PEEC sont définis dans le cadre d'une convention quinquennale entre les partenaires sociaux

[23] help.garantme.fr/fr/qui-peut-etre-eligible-a-la-garantie-garantme

Bonjour, Je m'appelle Émilie, j'ai 19 ans et je viens du Beaujolais. Après nos études de BTS Gestion et Protection de la Nature, nous avons décidé, mon chéri Augustin et moi, de partir un an afin d'avoir une expérience dans ce domaine. Ce projet nous a mené en Alsace, où nous sommes donc en service civique à la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin.

Nous sommes venus vivre à Haguenau qui est une ville parfaite pour nous. En effet, nous ne voulions pas vivre dans une grande ville comme Strasbourg. Accessible, vivante et proche de la nature, Haguenau répond à tous nos critères ! Nous avons la chance de pouvoir être logés au sein de la résidence Thurot, à Amitel, où nous avons un grand T3 dans lequel nous nous sentons très bien ainsi qu'en sécurité. Nous avons été accompagnés pour les démarches administratives liées à notre dossier locatif et nous avons même pu réaliser une visite en visio, ce qui nous a évité le déplacement depuis Lyon. Le personnel d'Amitel nous a même aiguillés pour les bons plans de Haguenau et nous sommes toujours reçus avec le sourire et la bienveillance !

L'Alsace est une région que nous apprécions et nous sommes rassurés de savoir que l'équipe Amitel est à nos côtés en cas de besoin pour m'accompagner dans mes recherches d'emploi et mon futur logement autonome.

Si je devais donner un conseil à un jeune qui cherche un logement, ce serait de regarder en priorité les logements étudiants/jeunes travailleurs pour se loger. Un mot pour définir Amitel serait accessible. Couple de sous locataires à Thurot à Haguenau. **Émilie et Augustin**

Accompagner et animer

Accompagner vers l'autonomie ; un soutien essentiel à l'accès et au maintien dans le logement

Les ruptures de parcours : un accompagnement indispensable pour éviter la précarisation

L'accompagnement renforcé et le projet personnalisé : un levier vers l'autonomie

L'accès à l'autonomie : un objectif central de l'accompagnement socio-éducatif

Les animations collectives : vecteurs de liens et de sociabilité

Favoriser l'engagement des jeunes : Conseil de Vie Sociale (CVS) et dynamique #TribuAmitel

Présence en ligne et communication

Accompagner vers l'autonomie

Un soutien essentiel à l'accès et au maintien dans le logement

Un accompagnement individualisé au cœur du projet Amitel

En 2024, l'équipe Amitel et notamment l'équipe socio-éducative a réalisé 3897 interventions (entretiens formels et échanges informels), soit une moyenne de 10 interventions par jour ouvré.

Répartition par site :

- Alter&Toit : 479
- Intermédiation locative : 527
- Jacques Ellul : 1 027
- Soleure 1 & 8 : 914
- MUI : 950

Ces temps d'échanges permettent d'accompagner les jeunes dans l'accès au logement, la gestion du quotidien, mais aussi dans les démarches administratives, les renouvellements de contrat de séjour, ou encore les demandes de naturalisation.

Des aides clefs pour accéder au logement

La garantie Visale

La garantie Visale, dispositif gratuit proposé par Action Logement via sa filiale l'APAGL, remplace le garant traditionnel. Elle couvre jusqu'à 36 mois d'impayés de loyer (9 mois pour les étudiants/alternants) et sécurise les bailleurs comme Amitel. En 2024 :

- **81 garanties Visale** ont été validées pour des résidents.
- **3 garanties Visale** ont été activées, soit un taux d'activation de 3,7 %.

L'avance Loca-Pass

L'avance Loca-Pass est un prêt à taux zéro, plafonné à 1 200 €, qui permet de financer le dépôt de garantie au moment de l'entrée dans le logement. Accessible aux jeunes de moins de 30 ans en recherche d'emploi, en alternance ou en emploi, elle est remboursable en 25 mois.

- **1 avance Loca-Pass** a été mise en place.

Le Mobili jeune

Il s'agit d'une aide visant à supporter les dépenses liées à l'accès ou changement de logement d'un jeune en formation professionnelle :

- Le montant mensuel de l'aide correspond au montant de la redevance, déduction faite de l'aide au logement, **allant de 11 euros à 100 euros par mois**, plafonné à 1100 euros par année de formation dans la limite de 11 mois et renouvelable qu'une fois.
- **4 mobili jeune ont été mobilisés**. De nouvelles conditions indiquées dans la directive entrée en vigueur en 24 sont plus restrictives : le logement doit par exemple être à plus de 70 km de l'ancienne adresse ou d'une durée de trajet supérieure à 40 minutes.

Les aides au logement : une ressource vitale mais instable

58% des jeunes résidents sont bénéficiaires des aides personnelles au logement (APL). Ces aides constituent une ressource indispensable pour rendre le logement accessible à des jeunes aux revenus modestes. Elles ont un effet réel de solvabilisation.

Cependant, les réformes successives ont complexifié leur accès :

- Réduction forfaitaire de 5 € (2017)
- Contemporanéisation des ressources (2021) : les APL sont désormais calculées sur les 12 derniers mois, avec réévaluation tous les 3 mois via le système DRM (Déclaration de Ressources Mensuelles).

Si ce nouveau mode de calcul vise à s'ajuster plus rapidement aux variations de revenus, il entraîne aussi une instabilité importante pour les jeunes aux parcours irréguliers. Exemple : un jeune perçoit un revenu temporaire (CDD ou mission d'intérim), voit ses APL baisser, puis perd son emploi… mais l'aide ne suit pas immédiatement sa chute de revenus.

Les alternants sont également confrontés à une spécificité lourde : nombre d'entre eux doivent assumer deux loyers (proximité de l'entreprise et de l'école), une charge insuffisamment prise en compte par les dispositifs existants.

Le rôle de l'équipe socio-éducative face au non-recours aux droits

L'accompagnement d'Amitel dépasse les seules aides au logement. L'équipe constate une augmentation des demandes d'accompagnement et notamment des non-recours aux droits concernant :

- Fond de Solidarité pour le Logement : **2 dossiers constitués**
- Primes d'activité : **5 dossiers constitués**
- Maison des Personnes Handicapées : **3 dossiers constitués**
- DALO : **1 recours**
- Titre de séjour : **9 suivis**

C'est pourquoi l'équipe assure une veille constante pour que les aides de droit commun et les dispositifs Action Logement soient connus, compris et sollicités. Elle suit également les délais de traitement, repère les erreurs administratives, et aide à éviter les ruptures de parcours liées à des retards ou à des non-versements.

Cas de non-recours

Trois cas de figure se présentent :

1. Le jeune ignore l'existence de l'aide ;
2. Il la connaît mais ne la demande pas, par manque d'accompagnement ou de compréhension ;
3. Il a fait la démarche, mais n'a pas obtenu de réponse ou a été abandonnée face à la complexité administrative.

Illustrations par l'exemple

1. Évolution des ressources d'une résidente

Ce cas illustre les fragilités financières rencontrées par les jeunes en emploi précaire, et l'importance de l'accompagnement social pour éviter la rupture.

L, en CDD à temps partiel (20h/semaine) – résidente en résidence sociale

Période	Revenus perçus	Aides	Contexte
Juillet 2024	Salaire partiel : 0 € à 632 €	APL : 88 €	Pas encore éligible à la prime d'activité – Aucun soutien familial
Août 2024	Salaire : 632,28 €	APL : 0 € (déclaration tardive)	Loyer payé mais reste-à-vivre très faible – Risque de rupture
Début septembre	Salaire : fin août + prime d'activité 200 €	APL : 76 €	Amorce de stabilisation, mais fragilité persistante
Septembre 2024	Aide FAJ mobilisée	Montant FAJ : 400 €	Utilisée pour alimentation, hygiène et dépenses de base

2. Demande de FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes) pour soutenir une transition

Une résidente déménage en juillet pour commencer une nouvelle vie loin de Strasbourg et entamer des études de médecine dans une autre ville. Elle paie deux loyers simultanément, sans bourse d'été, et contracte un prêt informel de 1 000 € auprès d'un ami. Grâce à l'accompagnement d'Amitel :

- Elle a bénéficié du FAJ pour couvrir l'ouverture de compteur électrique, une garantie payante (GarantMe), et ses frais de déplacement ;
- Elle a récupéré l'intégralité de son dépôt de garantie qui lui permet de rembourser partiellement son prêt ;
- Elle a été accompagnée dans sa transition jusqu'à la reprise du relais par les services sociaux de sa nouvelle ville.

12
demandes de FAJ par Amitel

En 2024, 12 demandes de FAJ ont été demandés par l'équipe socio-éducative d'Amitel.

Les ruptures de parcours

Un accompagnement indispensable pour éviter la précarisation

En 2024, 19 jeunes accompagnés par Amitel ont connu des ruptures majeures au cours de leur parcours résidentiel. La perte d'un emploi, des problèmes de santé ou un décrochage de formation figurent parmi les événements venus fragiliser leur trajectoire d'insertion et d'autonomisation.

Face à ces situations, l'accompagnement socio-éducatif proposé par Amitel prend tout son sens : il vise à restaurer la confiance, à mobiliser les ressources adaptées (droits sociaux, soins, dispositifs d'insertion…), et à co-construire avec le jeune un projet réaliste et progressif vers l'autonomie

Exemples concrets de situations rencontrées en 2024 :

Situation rencontrée	Réponse de l'équipe socio-éducative
Perte d'emploi suite à un changement de direction	Orientation vers la **Mission Locale** pour une réinsertion adaptée
Rupture de contrat et situation de handicap	Accès à **l'ARE**, demande de **RQTH** et **d'AAH** via la **MDPH**
Harcèlement en alternance, troubles psychiques	Orientation vers **CMP** et **Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)**
Doctorant en pause post-thèse	**Projet d'accompagnement personnalisé**
Burn-out dans la restauration, volonté de reconversion	Suivi individuel, orientation vers **Mission Locale** et **projet mobilité**
Recherche d'emploi sans succès (manque d'expérience/diplôme)	Soutien administratif, moral et budgétaire : mobilisation du **FAJ**

L'impact des ruptures : des risques multiples

Une rupture de parcours peut avoir des conséquences profondes sur la vie du jeune :

- perte de confiance en soi et en ses capacités,
- isolement social,
- décrochage administratif,
- difficultés financières, voire endettement et impayés.

Le rôle clé de l'accompagnement socio-éducatif

Face à ces situations, l'équipe socio-éducative d'Amitel agit en prévention et en soutien, en mettant en œuvre un accompagnement global et structuré :

- Co-construction d'un projet personnalisé, avec des objectifs à court, moyen et long terme pour redonner un cap et une perspective au jeune ;
- Mobilisation des dispositifs adaptés : Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), RSA, AAH, CEJ, MDPH, Mission Locale, France Travail… ;
- Soutien moral, administratif et humain, dans une logique de présence continue et de non-abandon.

Cet accompagnement, au plus près des réalités vécues par les jeunes, constitue un filet de sécurité essentiel dans les moments de rupture, et un levier pour reconstruire une dynamique d'autonomie.

L'accompagnement renforcé et le projet personnalisé :

Un levier vers l'autonomie

Une équipe mobilisée, en lien étroit avec les jeunes et les partenaires

L'accompagnement renforcé des jeunes est réalisé par l'équipe socio-éducative, composée de 2 travailleurs sociaux et un animateur socio-éducatif en lien constant avec les responsables de résidence et si besoin les partenaires du territoire (Caf, France Travail, le service des finances publiques, les Missions Locales, etc.). Il est très fréquent que l'accompagnement soit initié par le responsable de résidence qui connaît bien les jeunes de sa résidence.

Un accompagnement sur mesure, adapté au rythme et aux besoins du jeune

Le travail d'accompagnement de l'équipe socio-éducative permet d'ouvrir les droits (logement, santé, etc.) du jeune, mais également de l'accompagner et l'orienter dans ses diverses problématiques en respectant leur volonté et en le rendant acteur de son projet (mobilité, démarches administratives, santé, recherche d'emploi et/ou de logement, impayés).

L'intensité de l'accompagnement dépend des besoins et demandes de chaque jeune.

Le projet personnalisé : un outil central au service de l'autonomie

Il est établi dans un délai de 2 semaines après l'arrivée du résident, afin de lui laisser le temps de prendre ses repères à Strasbourg et dans la résidence. Ce projet est élaboré lors d'un premier entretien avec l'équipe socio-éducative, à partir d'un bilan global de la situation sociale, administrative, professionnelle et personnelle du résident.

L'échange se construit dans un climat de confiance, avec une attention particulière portée au respect de la vie privée et à la liberté du jeune de partager — ou non — certaines informations. L'objectif est de proposer un accompagnement juste, proportionné et aligné avec ses besoins réels et ses volontés.

- statut administratif et accès aux droits (APL, complémentaire santé, carte d'identité, impôts…)
- situation d'emploi ou de formation,
- état de santé,
- conditions de vie et besoins prioritaires

À partir de ce diagnostic, des objectifs clairs et réalistes sont définis, en lien avec les aspirations du résident. Un suivi régulier permet d'en ajuster le contenu au fil du parcours : accès ou retour à l'emploi, entrée en formation, régulation budgétaire, accès aux soins, recherche de logement…

Une forte présence sur le terrain, gage de confiance et de proximité

La présence des équipes sur le terrain constitue un pilier de la qualité de l'accompagnement. Les salariés sont présents dans les résidences de 9h à 20h, et jusqu'à 22h deux soirs par semaine, ainsi que le samedi matin et le dimanche en soirée. L'amplitude horaire permet une disponibilité adaptée au rythme des jeunes et favorise la création d'une relation de confiance durable, condition essentielle à la réussite du projet.

Visite dans les logements : levier de prévention

Les travailleurs sociaux interviennent régulièrement sur des aspects liés à la vie quotidienne. Ces visites, menées avec bienveillance et sans jugement, favorisent la création d'un lien de confiance avec les résidents. Elles ouvrent souvent la porte à d'autres discussions, plus personnelles, sur des difficultés administratives, sociales ou émotionnelles que le jeune n'aurait pas spontanément évoquées dans un cadre plus formel.

En 2024

49

visites à domicile

Elles constituent également une opportunité précieuse pour échanger sur le cadre de vie global, l'environnement résidentiel, les relations de voisinage, et prévenir d'éventuelles tensions. Ce travail de proximité permet ainsi à l'équipe socio-éducative d'agir en amont des difficultés, dans une logique de soutien, de responsabilisation et de prévention.

En 2024, 49 visites à domicile ont été effectuées successivement par les 2 travailleurs sociaux en charge de l'accompagnement individuel. Il y a eu une période de vacance de 4 mois sur ce poste.

Bien vivre chez soi : le quotidien comme terrain d'apprentissage

L'accompagnement vers l'autonomie passe aussi par la vie quotidienne. Les travailleurs sociaux interviennent dans les logements pour aborder des thèmes comme :

- hygiène et organisation de l'espace,
- entretien ménager (déboucher un siphon, nettoyer une plaque de cuisson…),
- alimentation, gestion des courses,
- vie collective et relations de voisinage.

Ces visites à domicile favorisent des échanges plus informels qu'au bureau, permettent d'aborder d'autres thématiques que celles initialement prévues, et renforcent la confiance entre le jeune et l'équipe. Elles sont une composante essentielle du lien de confiance et du suivi individualisé mis en place par Amitel.

Une approche évolutive et collaborative

En 2024, l'accompagnement personnalisé s'est inscrit dans une logique d'adaptation constante, face à la diversité des profils et des trajectoires accueillis. Si les résultats sont souvent positifs — retour à l'emploi, accès aux droits, stabilisation du parcours —, certains freins demeurent : perte de motivation, complexité administrative, ruptures de parcours.

Ces situations ont renforcé le travail de coordination avec les partenaires du territoire et alimenté une dynamique d'amélioration continue au sein de l'équipe.

L'accompagnement socio-éducatif proposé par Amitel demeure ainsi un levier essentiel pour permettre aux jeunes de construire leur autonomie, dans un cadre bienveillant, structurant et progressif.

L'accès à l'autonomie :

Un objectif central de l'accompagnement socio-éducatif

Accompagner les jeunes vers une vie autonome

L'accès à l'autonomie est au cœur de la mission de l'équipe socio-éducative d'Amitel. Il ne s'agit pas simplement pour les jeunes de subvenir à leurs besoins matériels, mais de développer un ensemble de compétences indispensables pour gérer leur vie de manière indépendante : prendre des décisions éclairées, réguler ses émotions, faire face aux problèmes du quotidien, accéder à un logement, un emploi, une couverture santé…

Chaque projet personnalisé construit avec le jeune vise cet objectif : identifier ses besoins, ses aspirations, ses difficultés et l'accompagner par des actions concrètes dans un parcours progressif vers l'autonomie.

Un accompagnement adapté aux enjeux de l'emploi

L'accès à l'emploi reste un enjeu majeur pour les jeunes de 18 à 30 ans, confrontés à la précarité, au sous-emploi ou à une absence d'expérience valorisable. Les secteurs porteurs comme le commerce, la logistique ou les services offrent des opportunités, mais souvent peu qualifiées et mal rémunérées.

L'équipe socio-éducative travaille en lien étroit avec les dispositifs du territoire (Mission Locale, Maisons de l'emploi, centres de formation…) pour soutenir les jeunes dans leurs démarches :

- accès à une formation qualifiante ;
- recherche d'emploi ou de stage ;
- accompagnement à la création de CV, lettres de motivation, préparation aux entretiens.

En 2024, 10 accompagnements spécifiques liés à l'emploi ont été réalisés.

M. K est venu rencontrer l'équipe socio-éducative car il était perdu, ne sachant plus ce qui lui plaisait professionnellement. Désabusé après plusieurs expériences négatives, il n'avait plus confiance dans le monde du travail. Nous l'avons accompagné à la Mission Locale, en lien avec sa conseillère. Il a ensuite été orienté vers une formation, préparé à son entretien d'admission, et nous avons retravaillé son CV ensemble.

Le logement, une étape clé vers l'indépendance

L'accès au logement autonome est une étape structurante dans la construction de l'autonomie. Le délai d'attente pour un logement social étant souvent de deux à cinq ans, l'équipe socio-éducative travaille en lien avec le service logement CapLoji by Amitel pour instruire des demandes d'ACD (Accord Collectif Départemental), permettant de prioriser certains dossiers. En 2024 :

- 58 résidents ont bénéficié d'un accompagnement logement renforcé ;
- 11 ont intégré l'intermédiation locative ;
- 10 demandes de logement social ont été créées, dont 8 avec ACD ;
- 24 sorties vers un logement autonome ont été concrétisées (1 dans le parc social, 23 dans le parc privé).

En Alsace, 25% des demandeurs d'un logement social ont moins de 30 ans. 79% des publics prioritaires ACD RDLS (public réservataire de la Collectivité Européenne d'Alsace) sont des jeunes de 18 à 25 ans et 136 jeunes ont été relogés via l'ACD RDLS.

S., résidente de Krutenau, a été accompagnée dans sa demande de logement social avec ACD. En septembre 2024, elle a obtenu une offre dans le parc social à Strasbourg. La travailleuse sociale l'a accompagnée à chaque étape : montage du dossier, visite du logement, signature du bail, ouverture des contrats d'énergie et installation.

Le suivi budgétaire : un pilier pour la stabilité

Maîtriser son budget est une compétence essentielle dans le processus d'autonomisation. L'équipe socio-éducative accompagne les jeunes sur ces questions de gestion financière : lecture de fiches de paie, suivi des dépenses, priorité des charges, gestion des aides, anticipation des découverts.

En 2024, 10 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement budgétaire personnalisé, afin de mieux comprendre et maîtriser leur situation financière, éviter les impayés et retrouver un équilibre durable.

L'autonomie, levier de confiance, de responsabilité et d'inclusion

Ce processus d'autonomisation permet au jeune de se projeter, de se sentir valorisé, et de développer ses capacités d'initiative. Trouver un emploi stable, accéder à un logement, gérer un budget sont autant de jalons qui renforcent la confiance en soi et favorisent l'épanouissement personnel.

En ce sens, l'autonomie ne se limite pas à l'indépendance matérielle : elle est aussi un vecteur de bien-être, de liberté et d'inclusion sociale. Le projet personnalisé devient alors un véritable tremplin, structurant, vers une vie choisie.

Les animations collectives

Vecteur de lien et de sociabilité

En 2024, Amitel a proposé une large gamme d'activités collectives, conçues comme des moyens essentiels pour encourager le vivre-ensemble, renforcer le lien social et lutter contre l'isolement des jeunes. Ces animations ont mêlé loisirs, culture, sport et pédagogie, en suivant le rythme des saisons et des événements calendaires (Mardi Gras, Pâques, Fête des voisins, pot de rentrée, décoration de Noël…).

La culture a été au cœur de la programmation :

- visites guidées (cathédrale, musées, marché de Noël, concerts en plein air),
- débats thématiques (alimentation, patrimoine, consommation responsable),

Mais aussi des activités plus ludiques et éducatives :

- activités de plein air (jardinage, jeux, sorties sportives aux parcs),
- soirées jeux de société et ateliers (cuisine, développement durable).

Au total, 120 animations ont été organisées, comptant 816 participations, soit en moyenne 10 animations par mois avec 8 participants par activité. Parmi eux :

- 220 jeunes ont participé aux animations le week-end (soit 27 %),
- 75 % des participants avaient entre 18 et 25 ans,
- 12 % étaient des personnes extérieures (amis, visiteurs de la Recyclerie).

Le Tiers-Lieu la Recyclerie by Amitel, ouvert aux résidents comme au grand public, a joué un rôle central dans ce dispositif d'animation, en favorisant les rencontres et l'ouverture aux autres.

Focus sur les animations par résidence :

Les animations constituent ainsi un complément indispensable de l'accompagnement global : elles participent à la création de liens, favorisent le « vivre ensemble » et permettent à chacun de trouver sa place dans un environnement collectif bienveillant.

Maison Universitaire Internationale (MUI) :

Février : Soirée crêpes et jeux de société (23 participants)

Mars : Partage d'un repas (6 participants)

Octobre : Pot de Rentrée (32 Participants)

Décembre : Soirée jeux de société (7 participants) & Repas de Noël (6 participants)

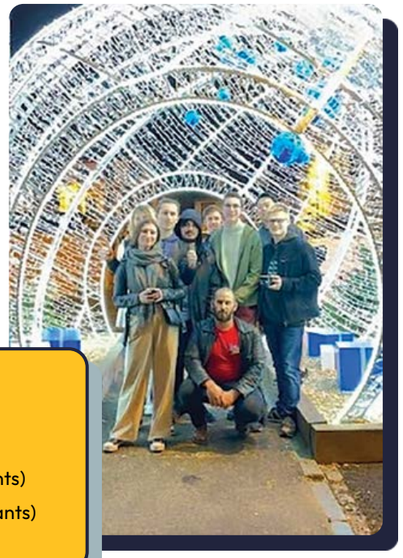

Alter & Toit :

Janvier : Atelier chocolat (9 participants)

Septembre : Pot de bienvenue (30 participants)

Décembre : Décoration du sapin (11 participants)

Soleure & Krutenau :

Janvier : Galette des Rois (35 participants)

Février : Chandeleur (37 participants)

Mars : Soirée Raclette & distribution COP1 (8 participants)

Avril : Jardinage (3 participants)

Mai : Gala Amitel (24 participants)

Septembre : Pot de rentrée (72 participants)

Octobre : Octobre rose (7 participants)

Novembre : Vide-dressing (48 participants)

Décembre : Saint-Nicolas (80 participants) & soirée de Noël (15 participants)

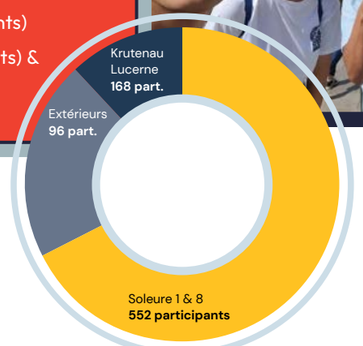

Répartition des participations :

Soleure 1 & 8 : 552 participations

Krutenau Lucerne : 168 participations

Participants extérieurs : 96

Favoriser l'engagement des jeunes :

Conseil de Vie Sociale (CVS) et dynamique #TribuAmitel

Un espace d'expression et de participation : le Conseil de Vie Sociale

Le **Conseil de Vie Sociale (CVS)** a poursuivi en 2024 son rôle essentiel de **concertation, de dialogue et de proposition.**

Il permet aux résidents de faire entendre leur voix, de contribuer à la vie collective et de porter des idées d'amélioration du cadre de vie.

Composé de **5 jeunes membres engagés** – Alexandra, Anastasia, Hugo, Sébastien et Ipek – le CVS a été rendu plus visible **dans les résidences** (Soleure 1 et 8) grâce à une affiche avec leurs photos et prénoms. La communication s'organisait via **WhatsApp** et une **adresse Gmail dédiée**, facilitant les échanges et les retours.

En fin d'année, **l'ensemble des membres ont quitté leurs fonctions**, marquant la fin d'un cycle. L'organisation **d'élections pour un nouveau CVS est prévue en 2025**, avec pour ambition de renforcer encore la représentativité et la participation des jeunes à la vie d'Amitel.

#TribuAmitel

La #TribuAmitel : une dynamique de lien, portée aussi en ligne

L'identité collective d'Amitel s'incarne dans la #TribuAmitel, qui s'est également développée à travers les outils numériques. Depuis leur création en juin 2021, **les groupes WhatsApp** inter-résidences ont pris de l'ampleur, avec **10 groupes actifs** en 2024.

Ces espaces d'échange, d'information et de soutien entre résidents contribuent à renforcer le **sentiment d'appartenance**, la **solidarité de proximité**, et permettent aussi une **diffusion réactive des informations** (animations, services, actualités…).

Des **QR codes ont été affichés dans chaque résidence** pour faciliter l'accès à ces groupes, désormais pleinement intégrés dans la stratégie de communication directe avec les jeunes.Engagement des jeunes : Conseil de Vie Sociale (CVS) et #TribuAmitel

Le Conseil de Vie Sociale (CVS) a poursuivi son rôle de concertation et de proposition, avec 5 jeunes engagés (Alexandra, Anastasia, Hugo, Sébastien et Ipek). Une affiche avec leurs photos et prénoms a été affichée dans les résidences Soleure 1 et 8. La communication se faisait via WhatsApp et une adresse Gmail dédiée. En fin de 2024, l'ensemble des membres du CVS ont quitté leurs fonctions, nécessitant l'organisation de nouvelles élections pour 2025.

Présence en ligne et communication

Les groupes WhatsApp, créés en juin 2021, ont pris de l'ampleur avec 9 groupes actifs, facilitant la communication entre résidents. Des QR codes ont été affichés dans chaque résidence pour inciter à rejoindre ces espaces d'échange. **Effectifs par groupe WhatsApp :**

- Soleure 8 : 72 membres / 72 logements **(100 %)**
- Soleure 1 : 59 membres / 83 logements **(71 %)**
- Krutenau : 59 membres / 83 logements **(71 %)**
- Alter & Toit : 79 membres / 85 logements **(93 %)**
- MUI : 61 membres / 169 logements **(36 %)**
- Grand'Rue : 7 membres/9 logement **(77 %)**
- Jeu de paume : 9 membres/ 16 logement **(56 %)**
- Thurot : 12 membre/ 19 logement **(63 %)**
- Groupe des anciens de la #TribuAmitel ! : **241 membres**

L'équipe socio-éducative utilise également **Instagram, Facebook et WhatsApp** pour :

- Annoncer les animations.
- Répondre aux questions et modérer les discussions.
- Fournir des informations aux résidents.

Un membre de l'équipe socio-éducative est promeneur du Net, un professionnel à l'écoute des jeunes sur le Web. L'animateur, en plus de son travail, entre en relation avec les jeunes sur Internet et les réseaux sociaux. Il les écoute, les conseille et les soutient dans la réalisation de leurs projets. Assurer une Présence Educative sur Internet ne se réduit pas à attendre des sollicitations par le biais de messages privés. Cela implique, comme dans le reste de son activité professionnelle d'être force de proposition, en initiant des discussions, en partageant des contenus et en animant. La permanence est un temps incontournable.

- Nombre d'heures passées sur les réseaux par semaine : **5h**.
- Nombre de messages envoyés : **842**.

L'ingénierie sociale d'Amitel

La Recyclerie by Amitel :
un Tiers lieu contre l'isolement

Une programmation 2024 riche, inclusive et collaborative

Chiffres clés 2024

Un espace au coeur de la démarche inclusive d'Amitel

Perspectives de développement

La Recyclerie by Amitel : un Tiers-Lieu contre l'isolement

« Lutter contre l'isolement social » : telle est la vocation centrale de la Recyclerie by Amitel, un Tiers-Lieu ouvert à tous, pensé comme un espace de proximité au service du lien social et de la solidarité locale.

Aussi nous avons développé une petite activité "café goûter" avec des consommations à tarifs abordables.

La Recyclerie souhaite répondre à plusieurs problématiques :

- Isolement /solitude.
- Manque de mixité /inclusion.
- Pauvreté accentuée par l'inflation.
- Gaspillage de ce qui pourrait être réutilisé.

La Recyclerie est devenue un véritable Tiers-Lieu, accueillant des habitants du quartier, des jeunes résidents d'Amitel, des partenaires associatifs et des citoyens engagés.

Aujourd'hui, elle est une des activités d'ingénierie sociale portée par Amitel : une approche transversale, ancrée sur le territoire, qui croise accompagnement social, économie circulaire, animation de la vie locale et création de lien.

Une programmation 2024 riche, inclusive et collaboratrice

En 2024, la Recyclerie by Amitel a proposé une programmation diversifiée, en lien avec les enjeux de solidarité, de transition écologique et de lien intergénérationnel. Ce Tiers-Lieu s'est affirmé comme un espace hybride, à la croisée des usages :

- Espace de vente solidaire : des objets du quotidien accessibles à tous, favorisant l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage (vaisselle, petit mobilier, linge, électroménager, etc.).
- Lieu d'animation sociale : soirées jeux, ateliers cuisine, moments conviviaux, évènements festifs et actions en lien avec les résidences d'Amitel (vide-dressing, distributions solidaires, concerts acoustiques, etc.).
- Plateforme d'engagement citoyen : accueil de bénévoles, implication de jeunes dans la vie du lieu, partenariat avec des structures associatives et initiatives de quartier.

Chiffres clés 2024

- Une boutique solidaire ouverte 5 jours par semaine. Avec le départ à la retraite de Myriam, la responsable de la boutique, les activités ont été suspendues de juin à octobre 2024.
- Un ancrage renforcé dans l'écosystème local, avec des partenariats réguliers (Vrac, COP1, etc..).

34
animations
organisées dans le Tiers-Lieu, dont une partie co-portées avec les jeunes.

400
participants
cumulés aux ateliers, soirées et événements.

12%
de visiteurs
étaient extérieurs à Amitel, preuve de l'ouverture du lieu au quartier

	Total sur l'année	Moyenne par mois
Nombre de dons reçus	2200	275
Nombre d'articles vendus	1560	195
Nombre de visiteurs	9600	800
Nombre d'ateliers et/ou d'animations proposés	34	4
Nombre de participants aux ateliers/animations	272	34
Chiffre d'affaire issu des ventes d'objets + vêtements	4400€	550€

Un espace au cœur de la démarche inclusive d'Amitel

La Recyclerie by Amitel n'est pas seulement un lieu de passage, mais un point de repère pour les jeunes et les habitants. En luttant contre l'isolement, en valorisant les compétences de chacun, et en favorisant la rencontre, elle incarne pleinement les valeurs d'Amitel : dignité, autonomie, solidarité.

L'objectif est en effet de répondre aux besoins d'un public jeune actif et estudiantin plutôt précaire.

Les jeunes adultes sont les plus exposés aux transformations du marché de l'emploi. Ils se retrouvent souvent dans des situations de précarité qui a aussi pour conséquence de les isoler de la société. Selon l'INJEP, en 2023, le taux de chômage des 15-24 ans était de 17,2 %, contre 7,3 % pour l'ensemble de la population active. Les études successives sur les Solitudes pilotées par l'Observatoire Philanthropie & Société de la Fondation de France montrent en effet que les jeunes se retrouvent de plus en plus souvent en situation objective d'isolement social[24].

La précarité étudiante ne cesse de s'accentuer. C'est ce que révèle une nouvelle enquête de l'association d'aide alimentaire Linkee, menée auprès de 5115 étudiants bénéficiaires de paniers repas. Les personnes sondées ont répondu au questionnaire entre novembre 2022 et juillet 2023. Et les résultats obtenus sont effrayants. Selon l'étude, trois quarts des étudiants sondés disposent de moins de 100 euros de « reste à vivre » par mois, soit moins de 3,33 euros par jour. C'est-à-dire pour se nourrir, se soigner, s'habiller ou se cultiver. Aussi, plus de la moitié des jeunes ont moins de 50 euros de reste à vivre par mois. Un chiffre alarmant, alors qu'en mars 2023, le budget alimentaire moyen pour une personne seule est de 272 euros par mois, selon le baromètre d'Opinionway pour Sofinscope. Ainsi, un étudiant sur 2 explique avoir commencé à avoir recours à ses premiers paniers repas à cause de l'inflation[25].

Pour l'anniversaire des 1 an de Cop1 à Strasbourg, la Recyclerie by Amitel et le service logement ont donc organisé en mars 24 une distribution alimentaire pour un but simple : porter assistance à tout étudiant dans le besoin grâce à une distribution gratuite. Le service Strasbourg aime ses étudiants était présent et 500 colis ont été distribués !

[24] fondationdefrance.org/fr/enfance-education?view=article&id=4512:precarite-et-isolement-des-jeunes&catid=500:pages
[25] etudiant.lefigaro.fr/article/vie-etudiante/precarite-etudiante-le-constat-alarmant-de-cette-nouvelle-enquete-20240213/

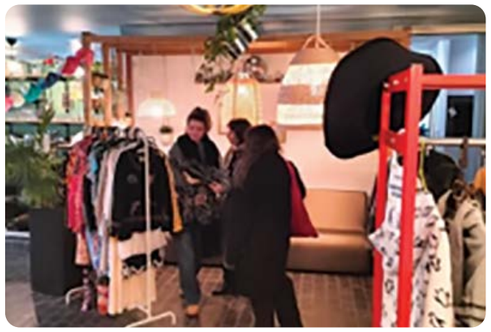

↑ →
La Recyclerie by Amitel a organisé avec le service logement, un vide dressing en novembre durant le Mois de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) afin de proposer des vêtements à prix libres !

←
50 kits vaisselle ont été également proposés aux résidents d'Amitel en vue de leur installation pour un tarif préférentiel de 15 euros. Ces jeunes bénéficient d'une réduction de 30% sur tous les produits de la recyclerie.

Notre partenariat avec VRAC a continué durant toute l'année 2024 à raison d'une distribution alimentaire pour les étudiants par mois et de l'organisation d'un atelier de cuisine avec dégustation gratuite!

Nombre de paniers vendus : 130
Prix du panier moyen : 20,04 euros
↓ **Nombre d'adhésion** : 38

↑ Le partenariat avec les bouchons de l'espoir est également toujours actif dans le but de collecter les bouchons en plastique et en liège. Et, ce afin de pouvoir participer au financement de matériel médical pour des personnes en situation de handicap.

Perspectives de développement

En juillet 2024, nous avons rencontré des élus de la Ville de Strasbourg pour leur présenter le projet d'une demande d'agrément Espace de Vie Sociale (EVS) que nous devrons déposer auprès de la caf en 25.

Les objectifs généraux de l'EVS sont : inclusif, éducatif, participatif et actif.

Le projet a poursuivi sa construction en 24 sur 4 activités socles :

1. Une restauration de proximité;
2. Une animation sociale et participative;
3. Un recyclage local et solidaire;
4. Une redynamisation des parcours jeunes.

Quelques exemples d'ateliers et d'événements marquants de 2024 :

Janvier : Conférence Tout-ânkh-amon.

Février : Fête du nouvel an chinois.

Mars : Atelier parents/enfants, décoration oeufs de Pâques.

Avril : Atelier fabrication de baumes à lèvres et de savons solides.

Mai : Club conversations en italien.

Juin : Atelier fabrication de dentifrice, déodorant et produits ménagers.

Juillet : Atelier Tricot'Thé Libre.

Août : Tournoi amical d'échecs.

Septembre : Vide dressing et déstockage de rentrée.

Octobre : Atelier dessin.

Novembre : Atelier cuisine avec repas partagé.

Décembre : Club Meeting International.

Décembre : Saint-Nicolas & soirée de Noël

caploji by amitel

CapLoji

By Amitel

Le public accueilli
Consortium Emergence
Mobilisation du LOJI'Truck sur le 67
Bilan des actions collectives
Evènements extérieurs

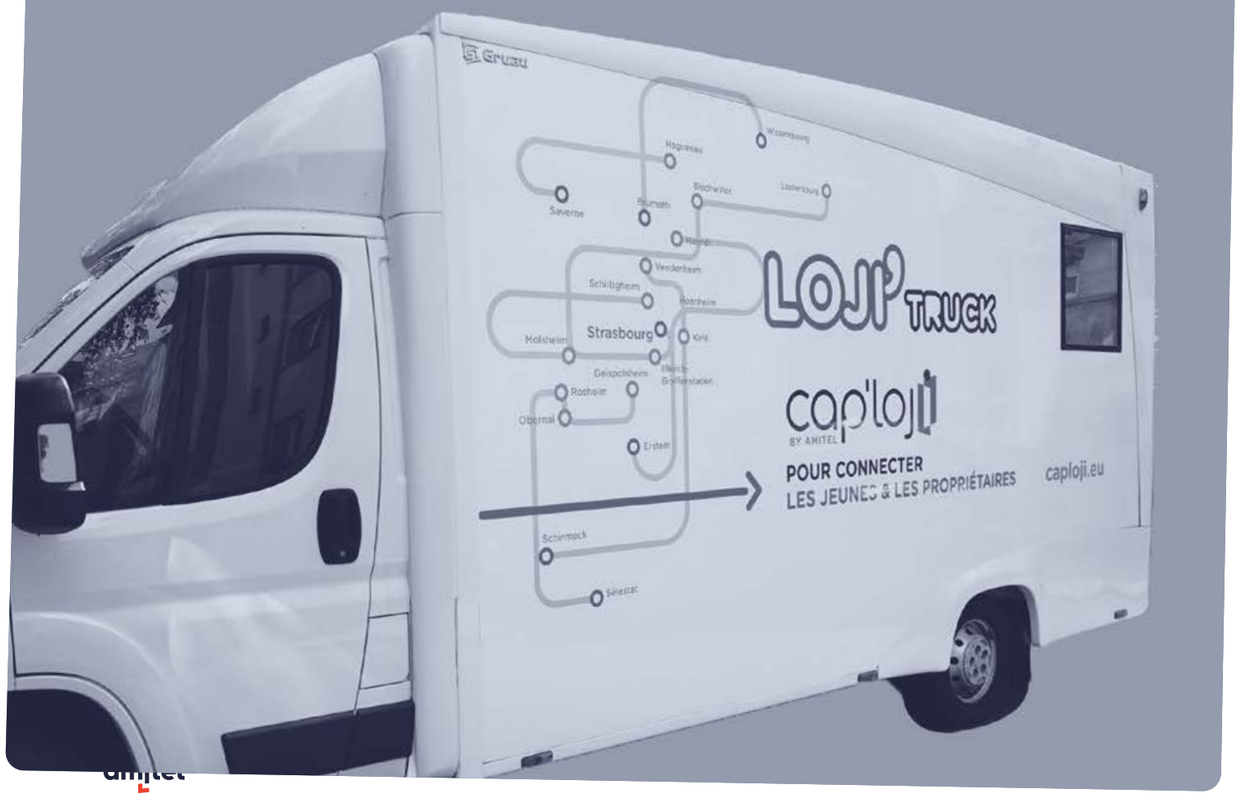

Le public accueilli

Les CLLAJ, conseillent tous les jeunes de 18 à 30 ans connaissant des problématiques liées au logement, quelle que soit leur situation familiale et professionnelle : accueil, information, orientation, accompagnement et recherche de solutions logement. Le CLLAJ bas – rhinois. Cap'loji by Amitel est financé par Amitel, la Région Grand Est, Action logement et la Collectivité Européenne d'Alsace. Cap'loji by Amitel rencontre les jeunes sur tout le territoire du 67 dans le bureau mobile le LOJI'TRUCK et dans les locaux d'Amitel à Strasbourg et Haguenau.

En 2024, nous avons reçu 132 jeunes en collectif et 168 en AIO (Accueil Information Orientation) individuel.

Sur les 168 jeunes accueillis individuellement, 105 sont originaires de l'Eurométropole, 25 du 67, 22 de France et 16 de l'étranger.

Parmi les jeunes accueillis en 2024, 134 ont entre 18 entre 25 ans et 34 ont entre 25 et 30 ans.

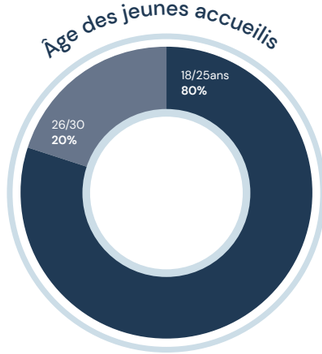

Parmi les jeunes accompagnés, on compte des étudiants, des jeunes en emploi, des apprentis, des jeunes majeurs isolés sortant des dispositifs de prise en charge, etc. qui cherchent tous un logement.

Cap'loji by Amitel a rencontré 36 étudiants, 44 jeunes en cdd, 31 en cdi, 25 apprentis, 14 demandeurs d'emploi et 18 jeunes en formation.

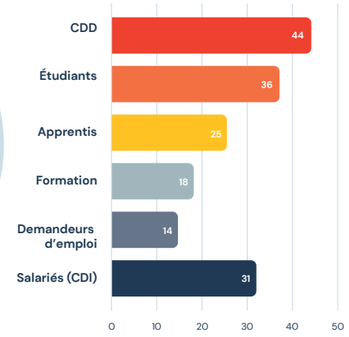

Objet de la demande	Nombre
Accompagnement (AIOA)/Demande de renseignements	16
Accompagnement administratif	29
Aide à la construction du projet logement	21
Information sur le budget	42
Visite et accompagnement des jeunes dans leur logement	1
Information sur les aides au logement	9
Aide dans les démarches administratives (Demande de logement social, demande d'aide en ligne, ouverture de compteurs eau, électricité, gaz, assurance…)	19 dont 9 ACD
Information et orientation vers les différentes formes de logement	31

Au 1er accueil, 41 jeunes habitaient chez leurs parents, 27 dans le privé, 59 chez des tiers, 11 étaient sans domicile et 30 en fjt.

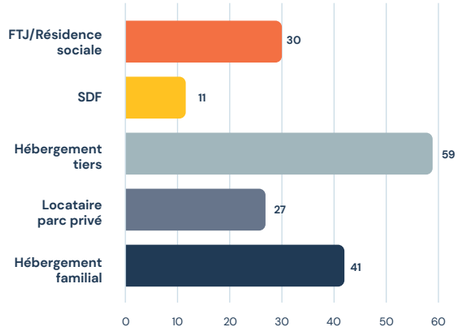

Les missions d'information et d'accompagnement des jeunes vers l'accès au logement demandent une expertise que nous maîtrisons.

Le logement est une étape fondamentale dans l'accès à l'autonomie des jeunes et pour l'insertion professionnelle et sociale. Pourtant, les jeunes sont confrontés à une précarisation croissante : ils décohabitent plus tard et ont des ressources financières parfois insuffisantes pour accéder à un logement stable et de qualité. Leur autonomie résidentielle est de plus en plus compromise, ce qui constitue un frein à leur insertion professionnelle.

Cap'loji by Amitel soutient et accompagne les jeunes du Bas-Rhin, surtout les plus fragiles dont les jeunes sortants de l'ASE, dans leur projet locatif autonome : informations sur le budget,aide à la construction du budget logement, information et orientation vers les différentes formes de logement et aide à la construction du projet logement. L'accompagnement dans les démarches administratives (demande de logement social, demande d'aide en ligne, ouverture des compteurs eau, électricité, gaz, assurance…) est personnalisé.

Les freins à lever pour l'insertion et l'accès au logement sont nombreux :

- L'accès à l'emploi.
- L'accompagnement aux démarches administratives et à la gestion locative d'un premier appartement autonome.
- La maîtrise de la langue française.
- La stabilisation du droit au séjour (délais pour renouvellement titre de séjour, …).

73.81% des jeunes gagnent moins de 1400 euros ce qui est parfois insuffisant pour obtenir un logement. Ces ressources sont souvent trop faibles pour le parc locatif privé (contrat d'insertion, smic) et le marché locatif est très tendu. Des étudiants internationaux majoritairement non boursiers sont notamment concernés par la précarité et un cumul de difficultés : méconnaissance du système français, recherche de logement tardive, barrière de la langue, …

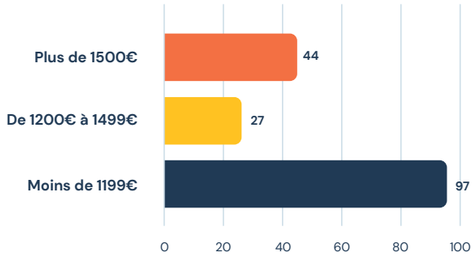

19 jeunes sont entrés en logement en 2024 : 17 dans le parc privé, 1 en ft et 1 en résidence étudiante, tous à Strasbourg. Si la demande de logement social connaît une progression constante ces dernières années pour compter plus de 2.7 millions de ménages en 2024 (deux fois plus en vingt, quatre fois plus en quarante ans). Dans le même temps, le nombre de logements sociaux disponibles à la location suit une pente inverse. Avec 393 000 attributions en 2023, soit près de 100 000 de moins qu'en 2016, moins d'un demandeur sur cinq reçoit désormais une réponse positive dans l'année et les délais pour obtenir un logement social peuvent atteindre plusieurs années. Les locataires Hlm parviennent de moins en moins à quitter le parc et libérer des logements, tandis que l'offre neuve chute également, le nombre de logements sociaux agréés étant passé de 124 000 en 2016 à 82 000 en 2023 et sans doute environ 84 000 en 2024[26]. Les étudiants sont venus en nombre rejoindre la longue file des ménages en attente d'un HLM. En 2 ans, de 22 à 24, leur nombre à bon du 23% (+ 19 000 demandes).

[26] L'état du mal-logement en France 24.

Consortium emergence

Cap'loji by Amitel a participé au consortium porté par l'Atelier suite à l'appel à projet CEJ Jeunes en Rupture à l'échelle du département du Bas-Rhin sur les 3 axes de l'insertion, du logement et de la mobilité en lien avec les partenaires suivants Caritas, Jeep, l'Etat, Unis vers le sport, les jardins de la montagne verte, la maison de l'emploi, les missions locales et Mobilex).

Cap'loji by Amitel assure, dans le cadre de ce projet, des actions de l'axe logement. Il s'agit de faciliter l'accès des jeunes éloignés de l'emploi au Contrat d'Engagement Jeune. Cap'loji les accompagne à lever les freins sociaux à leur insertion locative et à aller vers eux. Nous travaillons dans ce sens avec le SIAO pour les orientations vers un hébergement ou un logement.

9 jeunes accompagnés en 2024 et 3 entrées en hébergement à Strasbourg) et 4 en logements (3 à Strasbourg et 1 à Saintes Marie aux Mines).

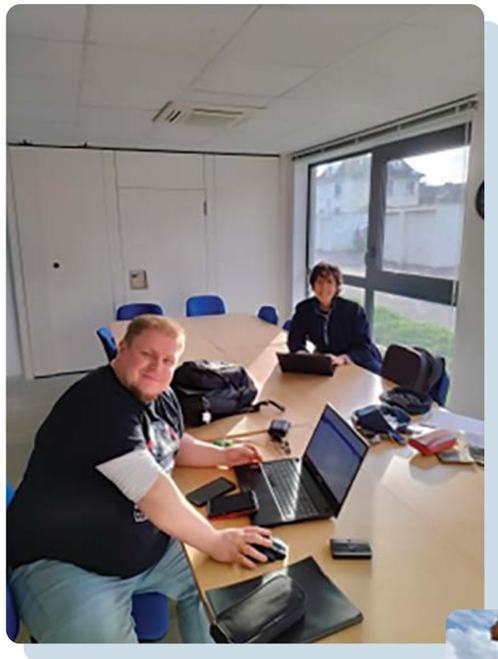

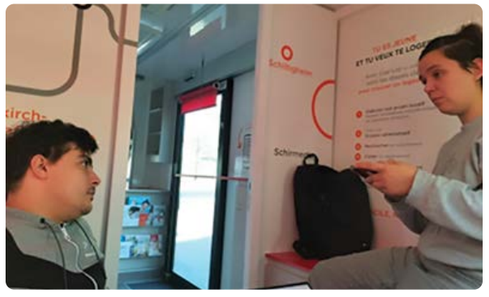

Mobilisation du LOJI'Truck sur le 67 : → Sélestat, Barr, Molsheim, Haguenau, Saverne, Bouxwiller, Brumath, Strasbourg et Otswald.

Bilan des actions collectives

Actions collectives une fois par mois : missions locales de Haguenau, Saverne, Sélestat et Molsheim : 132 jeunes inscrits.

Information sur le budget.

Information éco Éco Gestes / Économies d'énergies. Information sur les aides au logement.

Information et orientation vers les différentes formes de logement.

Évènements extérieurs

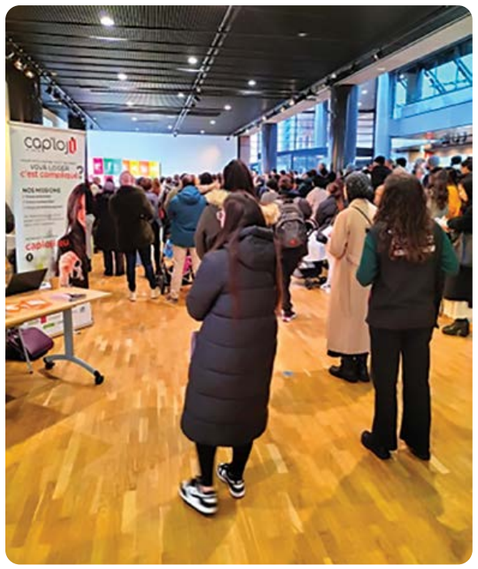

↑ Forum « Accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA » de la CEA

↑ Forum Emploi de l'EMS

↑ Portes ouvertes de La Touline des Apprentis d'Auteuil qui accompagne les jeunes sortis de la Protection de l'enfance

↑ Les Rendez-vous du logement à Haguenau

↑ Le guichet unique de rentrée de l'Unistra

↑ La semaine du logement des jeunes

↑ Copil avec la Région

Merci à la Région Grand Est pour le développement du site lojtoit.grandest.fr pour faciliter le parcours locatif des jeunes.

Perspectives de développement

Depuis presque 10 ans, Cap'loji by Amitel s'est structuré pour informer et accompagner les jeunes dans leur recherche de logement. Le service a été concerné par de très nombreuses demandes et les difficultés financières représentent la principale problématique des jeunes. L'accès au parc locatif privé est de plus en plus difficile et la recrudescence des cas d'arnaques au logement peuvent faire basculer des jeunes dans des situations de grande fragilité financière. Nous regrettons que la CAF et la Ville ne participent pas à son financement. Or, Cap'loji by Amitel assure une mission de service public et les demandes affluent en nombre sans cesse grandissant. A ce jour, ce sont plus de 5000 jeunes qui ont été accueillis et informés et plus de 1600 jeunes qui ont bénéficié d'un suivi et d'un accompagnement renforcé mais au regard de la difficulté à équilibrer le modèle économique, son avenir est compromis.

Communication & Partenariats

Réseaux sociaux et site web
Le numérique se renforce
Retour sur les nouveaux partenariats
Retours sur les actions phares

Réseaux sociaux et site web

Ils sont la vitrine de nos actions et un lien important avec les jeunes. Amitel ne promeut pas ses publications. Les résultats (likes, vues) sont le résultat du référencement naturel. La création de contenus est une tâche importante et nécessaire pour activer l'interaction et la visibilité.

Le numérique se renforce

Dans la lignée des années précédentes, Amitel a poursuivi son ambition numérique : soutenir les jeunes et accompagner au mieux les salariés dans leurs missions.

Cette année, nous avons mis en place dans les résidences sociales des bornes d'informations numériques pour une communication plus structurée, performante et adaptée aux enjeux numériques actuels. Cet outil répond aux enjeux du canal numérique, utilisé pour interagir avec les jeunes. Cette initiative s'inscrit dans une démarche d'affichage réglementaire obligatoire, d'optimisation et d'automatisation. En 2024, l'équipe communication s'est formée à la mise en place et au déploiement d'une newsletter brevo à l'attention des salariés et des partenaires.

Des partenariats qui se renforcent pour construire ensemble des dynamiques pour les jeunes. Amitel se construit dans une logique de complémentarité avec les politiques publiques convaincue que pour être efficaces, ses actions devaient se construire avec ses partenaires.

Retours sur les nouveaux partenariats

La mission locale de Saverne : Elle accompagne l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Cap'loji by Amitel y intervient une fois par mois pour animer un atelier logement.

Cop1 pour mettre en place des distributions alimentaires.

Tot ou t'art pour permettre aux jeunes les plus vulnérables d'accéder à des sorties culturelles.

Pôle Relation Usager de Strasbourg et Eurométropole Centre des Finances Publiques de Strasbourg et Eurométropole pour :

- Dépôt d'une déclaration de revenus
- Demande de copie d'avis d'imposition
- Demande d'attestation de non prise en compte de déclaration
- Demande de création ou de réactivation d'un espace personnel

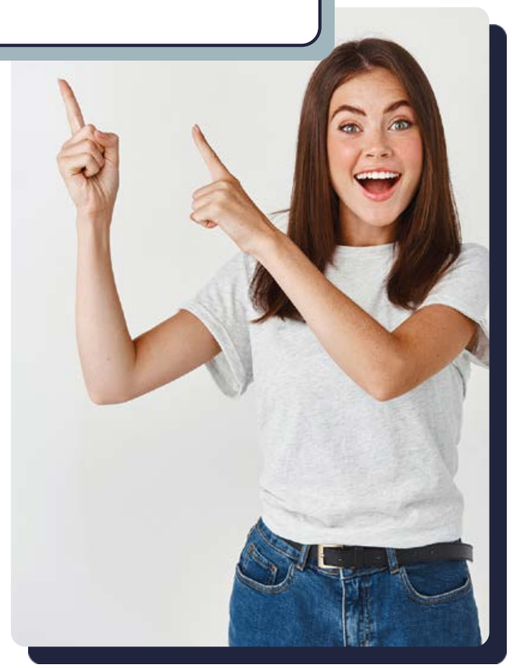

Retours sur les actions phares

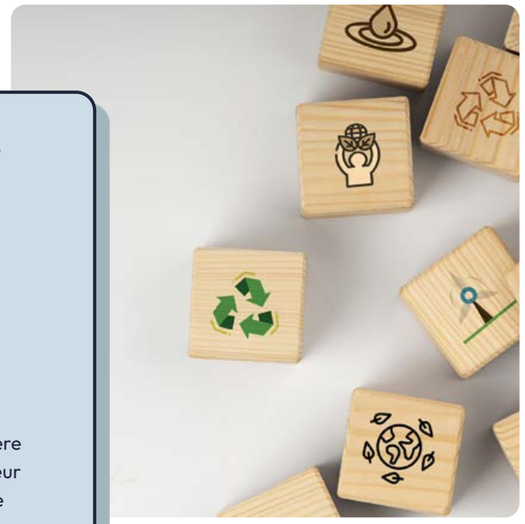

Réalisation d'un diagnostic RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) afin d'obtenir un état des lieux de nos actions en matière de RSE et de Développement Durable. Il s'est déroulé en plusieurs étapes :

- Un diagnostic sur nos pratiques RSE pour évaluer la maturité d'Amitel, identifier nos points forts et nos axes de progrès.
- Une restitution comprenant des pistes de recommandations concrètes
- Possibilité de bénéficier d'une aide financière de l'Eurométropole de Strasbourg, à hauteur de 50% de notre investissement (plafonnée à 1 500€), si nous réalisez une action (sans obligation).

Portes ouvertes de la Résidence Alter & Toit le 5 décembre 2024.

Participation du LOJI'Truck aux Rencontres nationales de l'Union professionnelle du logement accompagné.

Gérer, rénover, développer, investir

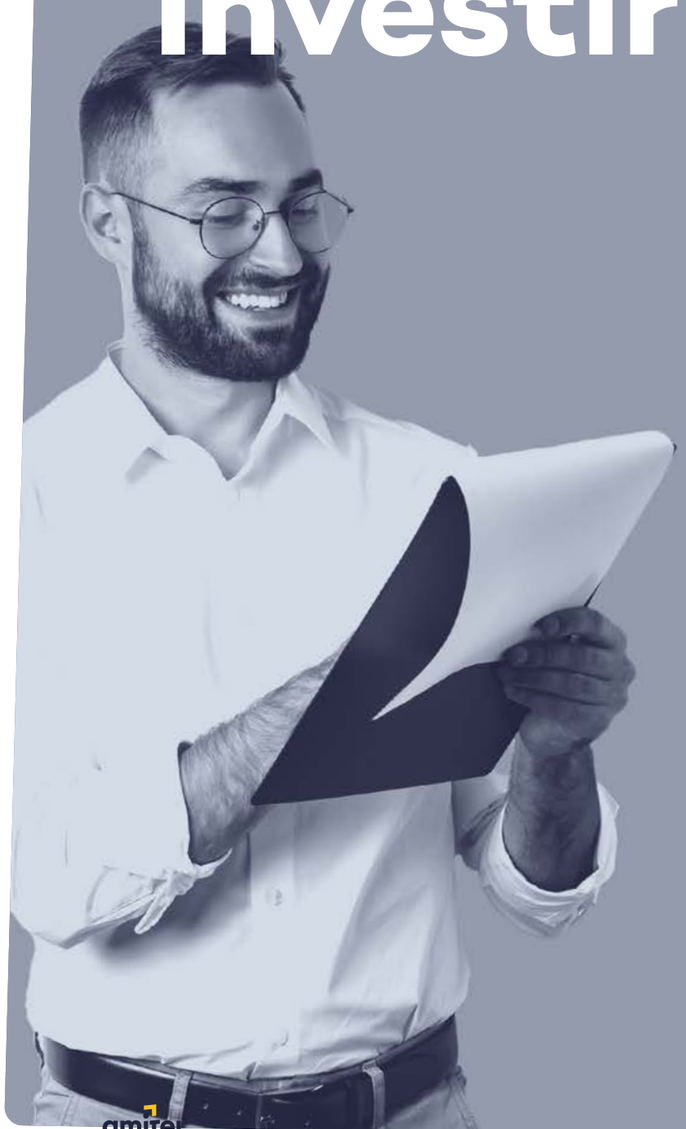

En 2024, Amitel a poursuivi une stratégie active autour de quatre axes structurants :

- la gestion de ses ressources humaines et de ses outils,
- l'entretien et la rénovation de son patrimoine,
- le développement de son offre de logements,
- l'investissement au service des jeunes.

Cette dynamique globale est portée au quotidien par des collaborateurs engagés et par une gestion rigoureuse, dans un contexte marqué par une demande croissante de solutions d'hébergement accessibles et adaptées.

Gérer :

Mobiliser les équipes, structurer les outils, consolider l'avenir

Gérer les ressources humaines : accompagner les évolutions, assurer la continuité, et préserver la qualité d'accueil

L'année 2024 a été marquée par de nombreux changements au sein de l'équipe, avec plusieurs départs significatifs, parmi lesquels :

- Yvette Andres (responsable d'hébergement, 22 ans d'ancienneté) le 6 septembre 2024
- Myriam Schaal (responsable de la Boutique de la Recyclerie, départ à la retraite) le 31 mars 2024
- mais également Amandine Bau (Cap Loji, passage court) le 21 août 2024, Angélique Heitz (agent d'entretien à Haguenau) le 23 août 2024 et Kate Crow (travailleuse sociale) le 26 avril 2024, ont quitté Amitel pour de nouveaux horizons professionnels.

En renfort et en remplacement sont arrivés :

- Halil Berisha (équipe maintenance) le 8 janvier 2024
- Siam WIRTH assistante administrative et comptable le 1er avril 2024
- Jasminka Ortinghorn (agent d'entretien, Haguenau) le 29 juillet 2024
- Ivan Zimmermann (coordinateur du pôle socio-éducatif) le 1er octobre 2024
- Anastasia Didier (travailleuse sociale, CESF) le 30 juillet 2024
- Anthony Beaufort (alternant en communication et relation client) le 2 octobre 2024

Le renouvellement du pôle socio-éducatif a constitué un défi important, nécessitant un travail de coordination étroit avec les responsables de résidence et la direction des partenariats pour assurer la continuité de l'accompagnement.

Des temps collectifs pour renforcer la cohésion et incarner les valeurs d'Amitel

Des temps forts organisés avec toute l'équipe au courant de l'année contribuent à renforcer la cohésion, à faire vivre les valeurs d'Amitel, et à mieux comprendre les missions et les complémentarités entre les pôles d'activité.

En août 2024, le séminaire de rentrée, consacré au thème de la bientraitance, a permis à l'ensemble des salarié·es de co-construire une définition commune, d'échanger sur les pratiques professionnelles, et d'aligner les représentations autour d'une notion centrale pour l'accompagnement des jeunes comme pour le travail en équipe.

La fête de Noël, pensée comme un temps convivial en famille, vient clôturer l'année dans une atmosphère chaleureuse et festive. Ce rendez-vous traditionnel participe pleinement au sentiment d'appartenance à la #TribuAMITEL, en nourrissant les liens entre les personnes et en valorisant le collectif.

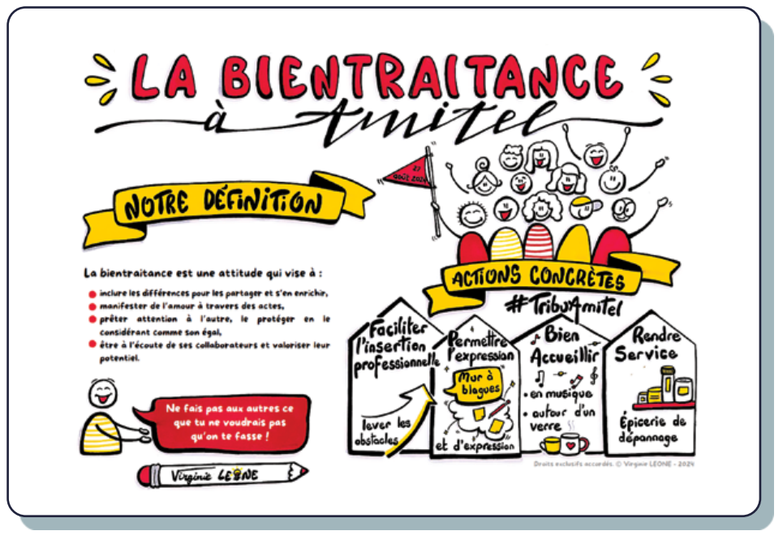

Gérer les outils : améliorer les pratiques au quotidien

Amitel a poursuivi en 2024 l'amélioration de ses outils internes, notamment à travers le développement du nouveau Back Office, véritable cœur du réacteur de l'organisation. Cet outil vise à fluidifier la gestion quotidienne, simplifier les démarches administratives, et fiabiliser les données au service de l'efficacité collective.

Durant toute l'année 2024, le groupe de pilotage de la qualité a travaillé pour préparer l'évaluation externe de 2026. 153 points de contrôles vont être audités. Une évaluation blanche a été réalisée en décembre pour valider les procédures et identifier les points à améliorer.

Amitel a validé la mise en place de l'Interface IDEAL de notre logiciel de gestion locative CERI avec la CNAF (IDEAL) pour faciliter les délais du traitement des dossiers.

Le module Multi-Suivis qui permet notamment de mettre en place le suivi social et le reporting concernant nos résidents en fonction de leur profil et des missions pour lesquelles nous devons les accompagner.

Gérer les finances : garantir la stabilité et préparer l'avenir

L'année 2024 a confirmé la solidité financière de l'association :

- Le chiffre d'affaires d'un montant de 3 885 000 euros est en hausse
- Le Résultat net est excédentaire
- Les Fonds propres augmentent chaque année grâces aux excédents des années précédentes.

Ces résultats permettent à Amitel de financer de nouveaux projets et de renforcer sa mission sociale.

En 2024, Amitel a renforcé son engagement en faveur de l'amélioration des conditions de vie des résidents et de la performance des équipes, en réalisant plusieurs investissements majeurs destinés à moderniser durablement ses infrastructures et à optimiser la qualité du service rendu aux résidents comme aux collaborateurs. Ces investissements sont détaillés dans le tableau suivant :

Actions	Montant engagé (€)
Déploiement de la fibre optique (Alter&Toit)	**2 043 €**
Mise en place de l'outil Idéal Multi Suivi	**En cours de déploiement**
Création d'une salle de repos (résidence Krutenau)	**10 773 €**
Aménagement et ameublement de 3 logements meublés (Jeu de Paume, Haguenau, Strasbourg)	**16 015 €**
Installation de 2 bornes interactives digitales	**13 596 €**
Équipement de la salle de réunion de la MUI (visioconférence)	**9 799 €**
Acquisition de matériel informatique et vidéo divers	**11 000 €**
Installation d'un lave-linge et d'un sèche-linge (Soleure 1)	**7 613 €**
Acquisition d'une machine anti-punaises et anti-nuisibles	**5 564 €**

Parmi les principales réalisations de l'année figurent le déploiement du réseau de fibre optique à la résidence Alter&Toit, la création d'une salle de repos pour le personnel à la Krutenau, l'aménagement de logements meublés pour favoriser l'autonomie des jeunes, ainsi que l'installation de bornes interactives et l'équipement de la salle de réunion de la MUI d'un système de visioconférence.

Présentation de l'actif et du passif 2024

- L'actif immobilisé représente 75 % du total du bilan, soit 12 305 K€, traduisant la politique de valorisation continue du patrimoine.
- Au passif, les provisions pour risques et charges augmentent, principalement en raison de la constitution de la provision pour gros entretien de la MUI, à hauteur de 84 K€ par an.

Présentation des produits, charges et résultat net 2024

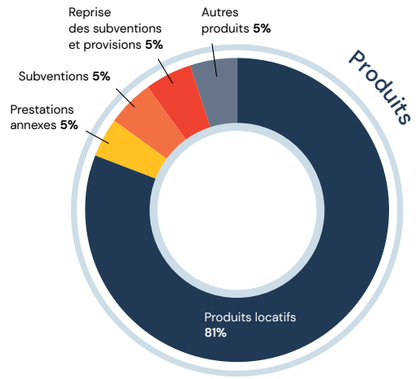

Produits :

- 90 % des produits proviennent des produits locatifs et des prestations annexes,
- 5 % des subventions,
- 5 % des reprises sur subventions.

Charges :

- La masse salariale représente 28 % des charges,
- Les locations immobilières 22 %,
- Les dotations aux amortissements et provisions 17 %,
- La hausse des intérêts financiers sur les emprunts a été compensée par les produits générés par les placements de trésorerie,
- Les charges de fluides sont restées stables.
- Le budget total de l'année 2024 s'élève à 4 364 K€.

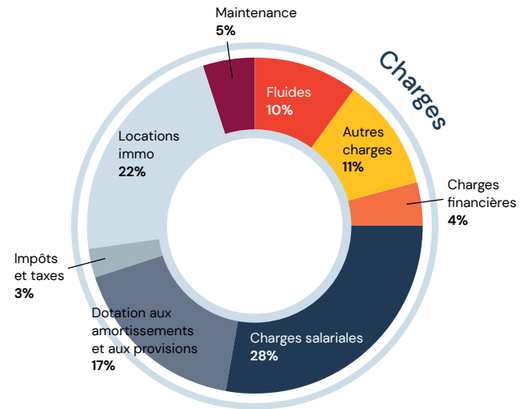

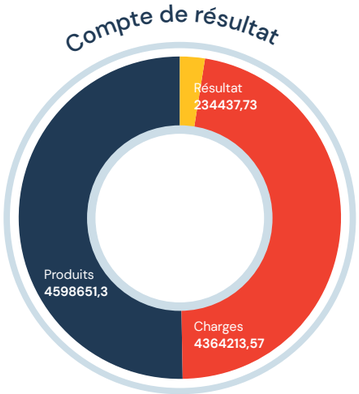

Éléments exceptionnels :

L'exercice a été impacté à hauteur de 177,5 K€, correspondant à la provision pour gros entretien et à la taxe foncière de la résidence Alter&Toit,

Le résultat net est en baisse de 34 %, principalement en raison de la charge exceptionnelle liée à la redevance pour Alter&Toit.

Évolution globale :

Malgré la baisse des subventions (après une aide exceptionnelle en 2023), l'augmentation de l'activité a permis de compenser ce recul.

Rénover :
une stratégie au service d'un habitat durable

Gérer le patrimoine : maintenir la qualité d'accueil et préparer l'avenir

Avec un taux d'occupation de 93,57 %, une maîtrise des impayés et un entretien technique renforcé, la gestion du parc a été rigoureuse en 2024.

Rénover : améliorer durablement le cadre de vie

Le maintien en bon état des équipements est une préoccupation constante. En 2024, les travaux préparatoires à la rénovation de la résidence Soleure 8 ont été engagés : diagnostics techniques, études de faisabilité et concertation avec les équipes. L'entretien courant du parc a également été renforcé, notamment dans les logements à forte rotation.

La maintenance, un pilier essentiel de la gestion du patrimoine

La maintenance constitue un pilier essentiel de la gestion du parc immobilier d'Amitel. Une équipe dédiée de quatre personnes à temps plein est mobilisée pour garantir un entretien rigoureux et assurer une grande réactivité, tant au service des résidents que pour répondre aux besoins des collaborateurs, dans une logique permanente d'amélioration du service rendu.

En 2024, les dépenses de maintenance (hors salaires) se sont élevées à 223 K€, soit 5 % des charges totales. Ce montant comprend les contrats de maintenance, l'achat de matériel, ainsi que les interventions et réparations ponctuelles réalisées par des prestataires extérieurs.

Les frais liés à la maintenance, salaires compris, représentent 9,3 % du budget global d'Amitel, témoignant de l'importance stratégique accordée à la préservation et à la valorisation du patrimoine.

Au total, 7 280 heures de travail ont été consacrées à la maintenance en 2024. Parmi celles-ci, 5 460 heures ont été directement dédiées à l'entretien, à la maintenance et à la remise en état des parties privatives, illustrant l'engagement quotidien pour garantir des logements de qualité aux résidents.

Par ailleurs, 25 % du temps de travail des agents de maintenance est consacré à l'entretien des parties communes : gestion des locaux à ordures ménagères, entretien des espaces extérieurs, contrôle périodique des équipements techniques, gestion des approvisionnements en fournitures courantes, ainsi que diverses réparations nécessaires pour assurer un fonctionnement optimal des résidences.

L'activité est particulièrement dense, avec plus de 7 000 interventions réalisées au cours de l'année, dont une part importante concerne les remises en état après les états des lieux de sortie. Cette dynamique d'intervention est essentielle pour maintenir un haut niveau de qualité de service, préserver durablement le patrimoine et garantir un cadre de vie sécurisé, fonctionnel et agréable pour tous.

Développer :

répondre à la demande, diversifier l'offre

Deux projets structurants ont avancé en 2024 :

- À Strasbourg, Amitel a obtenu l'agrément pour gérer une future résidence sociale de 98 places (avec Batigère) dans le quartier Starlette.
- À Haguenau, le permis de construire d'une résidence étudiante de 35 logements dans l'écoquartier Thurot a été délivré. Ce projet est porté en maîtrise d'ouvrage directe par Amitel.

Investir :

anticiper les besoins, construire l'avenir

Amitel a poursuivi ses investissements dans l'entretien du patrimoine et mobilisé des financements pour ses projets à venir notamment avec, l'Etat dans le cadre des aides à la pierre, Action Logement Services et la Banque des Territoires.
Une réflexion stratégique a été lancée sur la trajectoire patrimoniale 2025–2030.
En conjuguant gestion rigoureuse, projets de développement maîtrisé et investissements responsables, Amitel renforce son rôle d'acteur clé du logement accompagné pour les jeunes sur le territoire Bas-Rhinois.

Mot de conclusion

Cette année a encore été marquée par l'engagement, la solidarité et la confiance partagée.

Je tiens à remercier très sincèrement l'ensemble des équipes d'AMITEL : collaborateurs et bénévoles, qui œuvrent chaque jour avec engagement pour accompagner nos résidents dans leur parcours.

À travers les actions et les réussites présentées dans ce rapport d'activité, nous pouvons mesurer combien notre mission prend tout son sens dans un contexte souvent morose et incertain.

Face à une actualité anxiogène, à des politiques publiques parfois floues et insuffisantes en direction des jeunes, notamment dans l'accès au logement, AMITEL est plus que jamais un repère, un soutien, un tremplin.

À nos résidents, je veux adresser un message tout particulier.

Votre capacité d'adaptation, votre résilience et votre agilité dans un environnement instable forcent l'admiration.

Vous êtes la preuve que l'espoir et la dynamique de construction d'avenir ne faiblissent pas, même dans l'adversité.

Nous avançons ensemble, portés par des valeurs humaines fortes : bienveillance, respect, persévérance.

Chaque jour, nous construisons bien plus qu'un lieu d'hébergement : nous bâtissons un espace d'opportunités, de rencontres, de confiance et d'avenir.

Avec enthousiasme, nous poursuivrons ce chemin collectif, **forts du lien de confiance et d'engagement qui nous rassemble**, et confiants dans les projets à venir.

Merci à chacun pour sa part essentielle dans cette belle aventure humaine.

Nathalie Texier
DIRECTRICE GÉNÉRALE D'AMITEL

Retours en images

Janvier : Galette des rois

Février : Présentation du LOJI'Truck aux services de l'Aide sociale à l'enfance de la CEA

Mars : Salon de l'industrie à Haguenau

Avril : Lire à Amitel

Mai : Le gala d'Amitel

Juin : Séminaire annuel des observatoires territoriaux du logement étudiant

Juillet : Les partenaires du Fond d'Aide au Jeunes de l'Eurométropole

Août : Jeux de société

Septembre : Journées du patrimoine

Octobre : Les 10 ans de la résidence Krutenau Jacques Ellul

Novembre : Forum CEA Prépare ta majorité

Décembre : Rencontres nationales de l'Union professionnelle du logement accompagné

↑ **JANVIER** La galette des rois

↑ **MARS** Salon de l'industrie à Haguenau

↑ **FÉVRIER** Présentation du LOJI'Truck aux services de l'Aide sociale à l'enfance de la CEA

↑ **MAI** Le gala d'Amitel
← **AVRIL** Lire à Amitel

↑ **JUIN** Séminaire annuel des observatoires territoriaux du logement étudiant

← **JUILLET** Les partenaires du Fond d'Aide au Jeunes de l'Eurométropole

↑ **AOÛT** Jeux de société

↓ **SEPTEMBRE** Journées du patrimoine

↑ **OCTOBRE** Les 10ans de la résidence Krutenau Jacques Ellul

↓ **NOVEMBRE** Forum CEA Prépare ta majorité.

→ **DÉCEMBRE** Rencontres nationales de l'Union professionnelle du logement accompagné

COMMUNAUTÉ DE JEUNES (D'ESPRIT)
d'horizons, de cultures,
de religions différents,
QUI VIVENT ENSEMBLE
et qui s'enrichissent
mutuellement
de leurs expériences
DANS LE RESPECT, LA TOLÉRANCE,
L'AMITIÉ, LA JOIE,
la convivialité et le fun !

#TribuAmitel

Association Amitel
8 rue de Soleure, 67000 Strasbourg

www.amitel.eu

Ce rapport d'activité est imprimé sur papier recyclé – Conception **Tod. www.tod.fr**